

Rapport de recherche

Variations de l'espérance de vie scolaire et déterminants de la fréquentation scolaire des 6-24 ans au Bénin :

Une analyse à partir des données du recensement de 2002

Par Justin DANSOU

Variations de l'espérance de vie scolaire et déterminants de la fréquentation scolaire des 6-24 ans au Bénin :

Une analyse à partir des données du recensement de 2002

Rapport de recherche réalisé par

Justin DANSOU

Rapport de recherche de l'ODSEF

Québec, novembre 2017

ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE POUR CITER CE DOCUMENT

DANSOU, Justin (2017). *Variations de l'espérance de vie scolaire et déterminants de la fréquentation scolaire des 6-24 ans au Bénin : une analyse à partir des données du recensement de 2002*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 61 p. (collection : Rapports de recherche de l'ODSEF).

NOTE À PROPOS DE L'AUTEUR

Justin DANSOU est démographe. Il était assistant de recherche (2013-2014) à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD, Cameroun) dans le cadre du projet CARE-IFA (Cellule d'appui à la recherche et à l'enseignement des institutions francophones d'Afrique). Actuellement, il est doctorant (Ph. D.) en sciences de santé de la reproduction au Pan African University Institute of Life and Earth Sciences (PAULESI), University of Ibadan, Ibadan, Nigeria.

ISBN : 978-2-924698-20-4

Révision Linguistique : Complément Direct (<http://www.complementdirect.ca>)

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie vivement le professeur Richard Marcoux, directeur de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), pour l'accueil à l'ODSEF à l'Université Laval (Québec). Il exprime sa profonde gratitude à l'endroit de tout le comité d'encadrement des analystes et chercheurs invités cet été : le professeur Richard Marcoux, le professeur honoraire Victor Piché et Valérie Delaunay (démographe) pour leur précieuse contribution à la rédaction du rapport. Il remercie aussi Abdoul Echraf Ouedraogo (professionnel de recherche) pour sa contribution à l'élaboration du rapport. Il exprime également sa gratitude à l'endroit du professeur Gervais Béninguissé et du professeur Jean-François Kobiané pour leur appui à son dossier de candidature pour l'accueil à l'ODSEF.

L'auteur exprime sa reconnaissance à l'endroit de toute l'équipe de l'ODSEF, notamment à Laurent Richard, à Brice Sorgho et à Marie-Ève Harton pour leur appui et leur hospitalité. Il remercie particulièrement Laurent Richard pour son soutien technique au volet cartographique du rapport.

L'auteur adresse ses sincères remerciements à l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) du Bénin et surtout à son directeur général, M. Alexandre S. BIAOU, au directeur des études démographiques, M. Djabar Adechian, et à M. Rémy Hounguevou pour lui avoir facilité l'accès aux données de l'étude.

L'auteur adresse finalement ses remerciements à tous les chercheurs invités cet été à l'ODSEF pour la convivialité et les fructueux échanges qu'ils ont eus durant le séjour.

RÉSUMÉ

Cette étude analyse l'espérance de vie scolaire des 6-24 ans (2 962 864 individus) et identifie les déterminants de leur fréquentation scolaire à partir des données du troisième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) du Bénin de 2002. D'un point de vue descriptif, elle cartographie l'espérance de vie scolaire de la cible. Les analyses multivariées, quant à elles, prennent la forme des modèles de régression logistique binomiale.

Les résultats des analyses descriptives montrent d'importantes disparités (disparités géographiques et disparités selon le sexe et le milieu de résidence) en matière d'espérance de vie scolaire des enfants. Un enfant qui entre à l'école à 6 ans au Bénin peut espérer y passer 6,6 années (7,7 années pour les garçons et 5,6 années pour les filles). D'un département à l'autre, l'indicateur varie de 2,8 années (dans le département de l'Alibori) à 10,1 années (dans le département du Littoral). À l'échelle communale, un enfant qui entre à l'école à 6 ans dans la commune de Kérou n'y passera pas plus de 2 années, alors que les enfants de la commune d'Abomey-Calavi y étudieront 10,2 années en cas de non-redoublement.

Les résultats des analyses multivariées vont globalement dans le même sens que ceux des travaux antérieurs. Les filles sont désavantagées par rapport aux garçons en matière de scolarisation. Les enfants présentent les meilleures chances de fréquentation scolaire s'ils cohabitent avec leurs deux parents biologiques, vivent dans les ménages dirigés par les femmes et résident en milieu urbain. Les chances de fréquentation scolaire des enfants s'améliorent avec l'augmentation du niveau de vie du ménage et du niveau d'instruction du chef de ménage. On note une augmentation continue des chances de fréquentation scolaire des enfants avec l'augmentation de l'espérance de vie scolaire de leur commune de résidence. Les résultats montrent aussi une baisse continue des chances de fréquentation scolaire des enfants avec l'âge. Le rôle des facteurs socioculturels selon l'appartenance ethnique du chef de ménage et sa confession religieuse n'est pas négligeable. Les analyses spécifiques basées sur le regroupement

des communes en fonction du niveau de leur espérance de vie scolaire mettent en évidence quelques éléments de différences entre groupes de communes.

Mots-clés : espérance de vie scolaire, fréquentation scolaire, scolarisation, RGPH, Bénin.

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux.....	ix
Liste des figures	x
Liste des cartes.....	xi
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : Contexte de l'étude	4
1.1 Un système éducatif encadré et hiérarchique	4
1.1.1 Premier degré	4
1.1.2 Second degré.....	4
1.1.3 Troisième degré	5
1.2 De récentes réformes introduites dans le système éducatif	7
1.3 Un environnement socioéconomique peu favorable.....	9
1.3.1 Une proportion importante de la population en dessous du seuil de pauvreté	9
1.3.2 mais un accroissement des dépenses d'éducation	9
1.4 Une administration territoriale décentralisée et une densité de population inégale	10
1.4.1 une administration territoriale décentralisée.....	10
1.4.2 une densité de population inégale.....	10
CHAPITRE 2 : Données et méthodes.....	12
2.1 Données.....	12
2.2 Population cible de l'étude	14
2.3 Description de la population cible de l'étude	14
2.4 Évaluation de la qualité des données.....	16

2.5 Méthodes d'analyse statistique	16
CHAPITRE 3 : Analyse et cartographie de l'espérance de vie scolaire	18
3.1 Définition des principaux concepts et indicateurs.....	18
3.1.1 Espérance de vie scolaire (EVS).....	18
3.1.2 Population scolaire.....	18
3.1.3 Taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS)	18
3.1.4 Population scolarisable ou population en âge d'être scolarisée	19
3.2 Calcul de l'espérance de vie scolaire	19
3.3 Espérance de vie scolaire par département selon le sexe et le milieu de résidence.....	22
3.4 Cartographie de l'espérance de vie scolaire par département	23
3.5 Cartographie de l'espérance de vie scolaire par commune.....	25
CHAPITRE 4 : Déterminants de la fréquentation scolaire	27
4.1 Déterminants de la scolarisation des enfants : quelques résultats empiriques	27
4.1.1 Les enfants fréquentent mieux en milieu urbain.....	27
4.1.2 Les filles sont les moins scolarisées	27
4.1.3 Âge de l'enfant	27
4.1.4 Les enfants des chefs de ménage mieux scolarisés	27
4.1.5 Des enfants mieux scolarisés dans les ménages aisés	28
4.1.6 Des enfants plus scolarisés quand les parents/chefs de ménages sont instruits.....	28
4.1.7 Occupation du chef de ménage	28
4.1.8 Appartenance religieuse du chef de ménage	28
4.1.9 Appartenance ethnique du chef de ménage	28
4.1.10 Quand le rôle du statut matrimonial du chef de ménage devient un facteur à contextualiser en matière de scolarisation des enfants.....	29

4.1.11 Les enfants sont mieux scolarisés quand les ménages sont dirigés par les femmes	29
4.2 Variables d'analyse et résultats attendus	29
4.3 Démarche analytique	32
4.4 Distribution de la population de l'étude par variable d'analyse	32
4.5 Déterminants de la fréquentation scolaire des 6-24 ans	36
4.6 Conclusion et discussion	42
RÉFÉRENCES	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Densité de la population béninoise par département de 1992 à 2013	11
Tableau 2 : Présentation de la variable « Fréquentation préscolaire et scolaire » dans le recensement du Bénin de 2002	13
Tableau 3 : Distribution de la population de l'étude par sexe selon les principaux groupes d'âge des trois niveaux d'enseignement.....	14
Tableau 4 : Calcul de l'espérance de vie scolaire (EVS)	21
Tableau 5 : Espérance de vie scolaire (en années) par département, selon le sexe et le milieu de résidence	23
Tableau 6 : Distribution de la population de l'étude selon les variables d'analyse.....	34
Tableau 7 : Résultats des modèles de régression logistique (binominale) sur la fréquentation scolaire des 6-24 ans.....	41
Tableau 8 : Distribution de la population de l'étude (6-24 ans) par principaux groupes d'âge selon la fréquentation scolaire en 2002	54
Tableau 9 : Distribution de la population de l'étude (6-24 ans) par principaux groupes d'âge et par sexe selon la fréquentation scolaire en 2002.....	55
Tableau 10 : Taux de non-réponse des variables de l'étude (%).....	56
Tableau 11 : Espérance de vie scolaire par commune	57
Tableau 12 : Liste des communes par groupe avec EVS et taux de fréquentation scolaire	62

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme du système éducatif.....	7
Figure 2 : Évolution des dépenses publiques engagées dans le secteur de l'éducation entre 2000 et 2010	10
Figure 3 : Distribution (%) de la population de l'étude (6-24 ans) par principaux groupes d'âge selon la fréquentation scolaire en 2002	15
Figure 4 : Répartition (%) de la population de l'étude par sexe selon la fréquentation scolaire en 2002	16

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Espérance de vie scolaire par département.....	24
Carte 2 : Espérance de vie scolaire par commune	26

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BEPC : Brevet d'études du premier cycle

CE1 : Cours élémentaire 1^{re} année (3^e année du primaire)

CE2 : Cours élémentaire 2^e année (4^e année du primaire)

CEP : Certificat d'études primaires

CI : Cours d'initiation

CM1 : Cours moyen 1^{re} année (5^e année du primaire)

CM2 : Cours moyen 2^e année (6^e année du primaire)

CP : Cours préparatoire (2^e année du primaire)

ENI : École normale d'instituteurs

EPT : Éducation pour tous

EVS : Espérance de vie scolaire

INSAE : Institut national de la statistique et de l'analyse économique

NU : Nations Unies

ODD : Objectifs de développement durable

ODSEF : Observatoire démographique et de statistique de l'espace francophone

OMD : Objectifs du Millénaire pour le développement

PDDSE : Plan décennal de développement du secteur de l'éducation

RESEN : Rapport d'État du système éducatif national

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat

TBS : Taux brut de scolarisation

TFS : Taux de fréquentation scolaire

TNS : Taux net de scolarisation

TSAS : Taux spécifique par âge de scolarisation

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

INTRODUCTION

L'éducation continue d'être un sujet de préoccupation majeure, malgré les récents progrès enregistrés. Elle fait partie des huit grands défis des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD 2) échus en 2015, et est actuellement une composante clé des Objectifs de développement durable (ODD 4) établis en 2015 à la suite des OMD, pour la période 2016-2030. Les efforts en faveur des OMD ont globalement amélioré le taux net de scolarisation (rapport entre l'effectif de la population scolaire d'âge officiel scolarisée à un niveau donné et l'effectif total de la population du même âge) dans l'enseignement primaire de 83 % à 91 % entre 2000 et 2015. Pendant ce temps, le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire est passé d'environ 100 millions à 57 millions dans le monde (NU, 2015). D'importantes inégalités s'observent entre sous-régions, entre pays, comme à l'intérieur même des pays. Parmi les régions en développement, l'Afrique subsaharienne est la plus défavorisée en matière d'éducation. Elle est la partie du monde la moins scolarisée où le défi de l'éducation pour tous (EPT) se pose avec le plus d'acuité (Kobiané et Wayack, 2005). Par exemple, le taux d'abandon scolaire prématuré resté inchangé entre 2000 et 2011, estimé à 25 % au niveau mondial contre 40 % pour l'Afrique subsaharienne. Ce taux est encore plus élevé chez les enfants qui commencent l'école sur le tard (NU, 2013).

Dans ses efforts en faveur de l'OMD 2, le Bénin a entrepris des réformes et mis en application des actions pour l'amélioration du niveau des indicateurs de l'éducation. C'est le cas, par exemple, des mesures de la gratuité des frais de scolarité pour certains cycles d'enseignement — notamment à la maternelle et au primaire —, pour les filles des classes de 6^e et de 5^e de l'enseignement secondaire général et pour les étudiants non boursiers des universités publiques; du reversement des enseignants communautaires et contractuels locaux en agents contractuels de l'État; et de la mise en œuvre du document de stratégie pays (DSP) pour la période 2008-2013. Le Bénin a aussi mis en application le Plan décennal de développement du secteur de l'éducation (PDDSE), élaboré en 2006 et couvrant la période 2006-2015. Ces efforts ont sans doute contribué aux récents progrès enregistrés. Par exemple, le taux brut de scolarisation (rapport entre le nombre d'enfants scolarisés à un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et l'effectif

de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle) est passé de 67,5 % en 1995 à 96 % en 2004, et est resté presque inchangé jusqu'au dernier Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2013 (INSAE, 2016b)

Malgré ces progrès se pose le problème du maintien à l'école des enfants, et des filles en particulier, et de la poursuite des études secondaires. Les disparités (selon le sexe, le milieu de résidence, etc.) persistent même si elles se sont améliorées ces dernières années. Le taux d'achèvement du primaire est passé de 61 % à 76 % (chez les garçons) et de 36 % à 65 % (chez les filles) entre 2003 et 2012 (INSAE, 2016a). Le taux brut de scolarisation était de 108 % pour les garçons contre 84 % pour les filles (INSAE, 2016b). Les effets des inégalités, tant pour l'accès des enfants au système éducatif que pour leur maintien au sein de celui-ci, se répercutent sur l'un des indicateurs de performance d'un système éducatif : l'indicateur de l'espérance de vie scolaire (EVS). Cet indicateur rend compte du nombre moyen d'années qu'un inscrit dans un cycle d'enseignement donné peut espérer passer dans le système. Il est sous-utilisé au profit des taux de scolarisation, faute de données adéquates. Il est généralement calculé à partir des statistiques administratives scolaires, souvent limitées du fait, par exemple, des difficultés d'intégration des statistiques scolaires des établissements privés dans les pays en développement. Les statistiques administratives scolaires dans les pays en développement souffrent en général de problèmes d'exhaustivité de population scolaire. De même, l'EVS n'est généralement pas connu au plus bas niveau géographique. Or les données de recensement, souvent sous-exploitées au profit des statistiques scolaires inadaptées (Pilon, 1996), offrent la possibilité de calcul de cet indicateur avec plus d'exactitude. De plus, les études examinant les déterminants de la fréquentation scolaire des enfants à partir des données complètes comme celles du recensement sont rares, surtout au Bénin. Ainsi, cette étude examine les variations de l'espérance de vie scolaire (aux niveaux départemental et communal) de la population d'âge scolaire officielle (6-24ans) au Bénin. Elle examine aussi les disparités selon le sexe et le milieu de résidence, et présente sa cartographie aux niveaux départemental et communal. En plus d'analyser l'EVS, elle identifie les déterminants de la fréquentation scolaire (de la même cible) à l'échelle nationale et selon les grands regroupements de communes issus des analyses de l'EVS.

Ce rapport de recherche comporte quatre chapitres. Le premier chapitre définit le contexte de l'étude, le deuxième présente les données et les méthodes, tandis que le troisième aborde l'analyse et la cartographie de l'EVS. Les déterminants de la fréquentation scolaire sont présentés dans le dernier chapitre.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le but de ce chapitre est de présenter les éléments contextuels permettant de comprendre les résultats de l'étude. Ces éléments contextuels intègrent la structure du système éducatif et les récentes réformes introduites dans le domaine. Quelques indicateurs socioéconomiques, l'organisation territoriale du pays et la distribution géographique de la population sont aussi présentés.

1.1 Un système éducatif encadré et hiérarchique

Sur le plan administratif, le système éducatif béninois a connu plusieurs mutations dans le temps. Il est actuellement sous la responsabilité de trois ministères : le ministère de l'Enseignement maternel et primaire, le ministère des Enseignements secondaire, technique et de formation professionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Au regard de la loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant sur l'orientation de l'éducation nationale en République du Bénin, le système éducatif béninois est structuré en trois degrés.

1.1.1 Premier degré

Le premier degré comprend l'enseignement maternel (ou préprimaire) et l'enseignement primaire. L'enseignement maternel est ouvert aux enfants de 3 ans pour 2 années. L'enseignement primaire accueille les enfants d'au moins 4 ans et demi et a une durée normale de 6 années. Il comprend le cours d'initiation (CI), le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire 1^{re} année (CE1), le cours élémentaire 2^e année (CE2), le cours moyen 1^{re} année (CM1) et le cours moyen 2^e année (CM2). Il est sanctionné par le Certificat d'études primaires (CEP).

1.1.2 Second degré

Le second degré d'enseignement comprend l'enseignement secondaire général et les enseignements secondaires technique et professionnel. L'enseignement secondaire général vise à approfondir chez l'élève les apprentissages de l'enseignement primaire, le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, notamment le sens de l'observation, le raisonnement logique et l'esprit de recherche. Les enseignements secondaires technique

et professionnel visent essentiellement le développement des attitudes et des aptitudes aux innovations ainsi que les éléments de connaissance relatifs aux techniques et aux professions.

L'enseignement secondaire général est offert dans deux types d'établissements (les collèges d'enseignement général et les lycées) alors que les enseignements secondaires technique et professionnel sont offerts dans cinq catégories d'établissements : les collèges d'enseignement technique, les lycées techniques, les instituts et écoles de formation professionnelle, les centres de formation professionnelle et les centres de métiers.

L'enseignement secondaire général dure sept années et est réparti sur deux cycles : un premier cycle de quatre années et un second de trois années. La fin des études du premier cycle est sanctionnée par l'examen du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), et la fin des études du second cycle est sanctionnée par l'examen du Baccalauréat du second degré qui donne accès au troisième degré (supérieur). L'enseignement secondaire technique et professionnel dure de six à huit années réparties en deux cycles : de trois ou quatre années chacun. Les durées de formation varient en fonction des domaines d'études et des filières. La fin des études de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est sanctionnée, au niveau de chaque cycle, par des diplômes dont la dénomination et les modalités d'organisation et d'attribution sont fixées par décret pris en conseil des ministres, sur proposition du ou des ministres chargés de l'éducation nationale.

1.1.3 Troisième degré

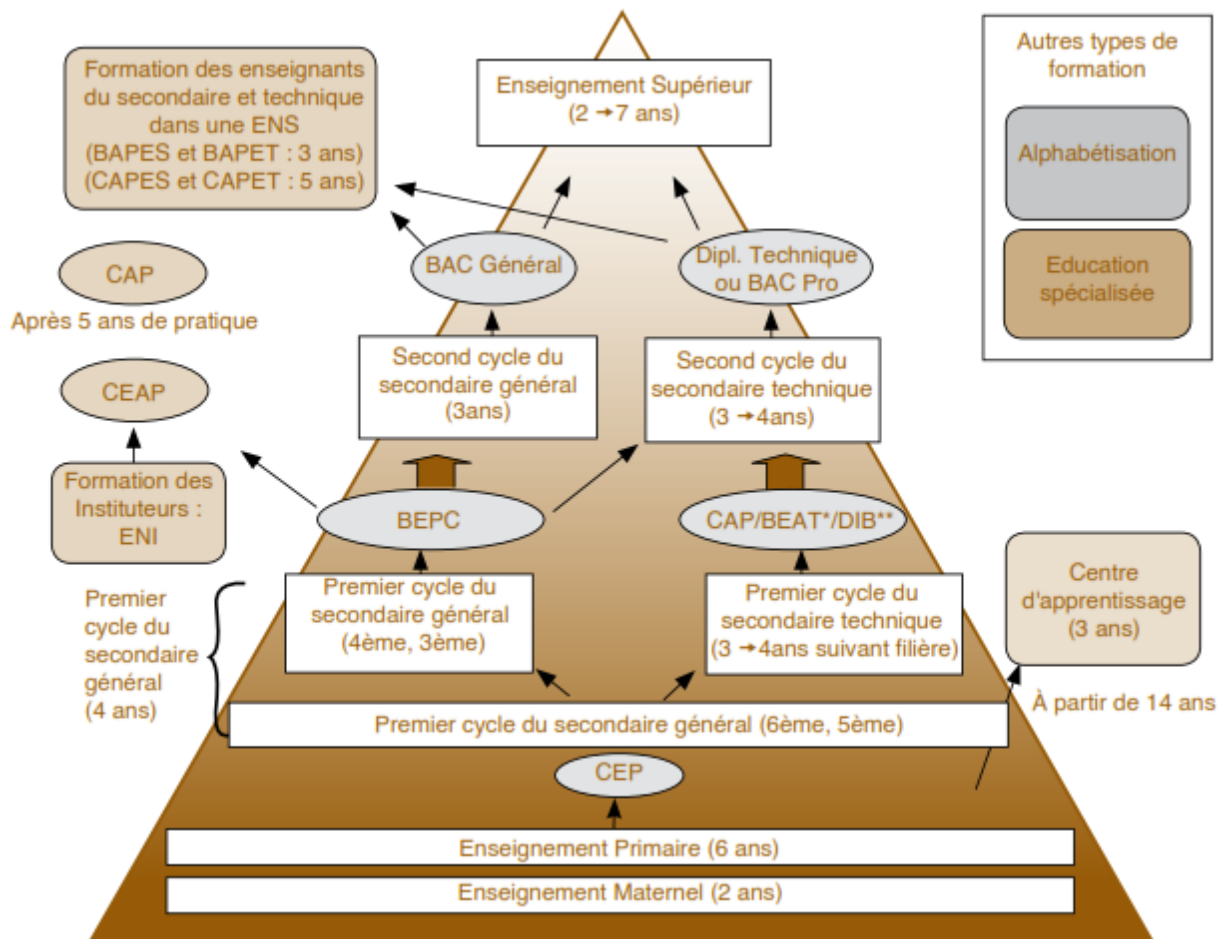
Le troisième degré comprend l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. L'enseignement supérieur est assuré par les facultés, instituts, écoles et centres d'enseignement supérieur. Il est réparti en trois cycles : un premier cycle de deux à trois années, un second cycle de deux à quatre années et un troisième cycle, à deux niveaux, de trois à cinq années. Les durées de formation varient en fonction des domaines d'études et des filières.

Selon l'article 15 de la Loi, les activités des différents degrés de l'enseignement se déroulent dans des établissements publics et privés, ouverts sur autorisation du ou des

ministres chargés de l'éducation nationale. Toutefois, il faut noter que le système éducatif béninois connaît la création d'établissements d'enseignement privés (primaire et secondaire notamment) qui ne reçoivent toujours pas l'assentiment des pouvoirs publics comme l'exige la Loi. De plus, l'enseignement au Bénin est censé se dérouler en français, en anglais et en langues nationales; mais il faut remarquer qu'il demeure principalement donné en français. L'anglais est utilisé comme un enseignement au niveau du second degré dans les établissements publics. Les langues nationales peinent à être réellement instaurées dans l'enseignement. De plus, bien que la Loi stipule que l'enseignement primaire est obligatoire, il n'existe aucune mesure de mise en application.

En plus des trois degrés d'enseignement, on distingue des centres d'alphabétisation permettant aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés et aux adultes non alphabétisés d'acquérir les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul. La figure 1 présente l'organigramme du système éducatif.

Figure 1 : Organigramme du système éducatif



Source : (Akpo, et autres, 2014)

*Brevet d'études d'agriculture tropicale (Collège d'enseignement technique agricole – CETA)

** Diplôme d'infirmier breveté (École nationale d'infirmiers et infirmières adjoints du Bénin – ENIIAB)

1.2 De récentes réformes introduites dans le système éducatif

Trois grandes réformes pouvant affecter la structure de la population scolaire et, par conséquent, la fréquentation scolaire des enfants ont été introduites dans le système éducatif autour de 2007. Elles concernent essentiellement la gratuité des frais de scolarité, le reversement des enseignants communautaires ou contractuels locaux en agents contractuels de l'État et, dans une moindre mesure, le relèvement de l'indice de traitement des enseignants.

En ce qui touche la gratuité, le gouvernement a décidé de prendre en charge les frais de scolarité imposés aux parents, pour la population scolaire de la maternelle et du primaire, des filles des classes de 6^e et 5^e années de l'enseignement secondaire général, et aux étudiants non boursiers des universités publiques. Toutefois, cette mesure ne garantit pas la pérennité des actions. Elle repose uniquement sur la décision prise au conseil des ministres du 14 octobre 2006. Aucun acte administratif ni législatif n'a suivi. Pour accompagner cette mesure, diverses autres décisions, dont la construction et l'équipement en mobilier de salles de classe, le recrutement et la formation des enseignants, ainsi que la mise à disposition des crédits de fonctionnement requis, ont été prises au conseil des ministres du 29 janvier 2007 (Dewanou, et autres, 2014).

La décision de reversement des enseignants communautaires et agents sous contrat local (ESCL) dispose en revanche d'un acte à caractère légal, à savoir le décret n° 2007-592 du 31 décembre 2007. Depuis janvier 2008, il a été noté un reversement progressif des maitres communautaires et des ESCL en agents contractuels de l'État. Cependant, tous les enseignants ne bénéficient pas de cette décision compte tenu des critères de formation et d'expérience requis pour obtenir le statut d'agent contractuel de l'État.

En ce qui concerne le relèvement de l'indice de traitement des enseignants, le décret n° 2010-101 du 26 mars 2010 a institué au profit des enseignants de la maternelle, du primaire, du secondaire général, technique et professionnel, un coefficient de revalorisation du traitement indiciaire de 1,25 à partir du 1^{er} janvier 2011. La décision pour les enseignants du supérieur remonte, quant à elle, à octobre 2010. Elle revalorise le traitement indiciaire d'un coefficient multiplicatif de 3 pour les professeurs titulaires, de 2,8 pour les maitres de conférences, de 2,5 pour les maitres assistants et les enseignants du corps autonome des professeurs, de 2 pour les enseignants du corps autonome des professeurs assistants et de 1,5 pour les assistants (Dewanou, et autres, 2014).

Ces réformes ont sans doute eu des conséquences sur l'accès à l'éducation et sur la qualité de l'enseignement et sur les conditions dans lesquelles il s'exerce.

1.3 Un environnement socioéconomique peu favorable

1.3.1 Une proportion importante de la population en dessous du seuil de pauvreté

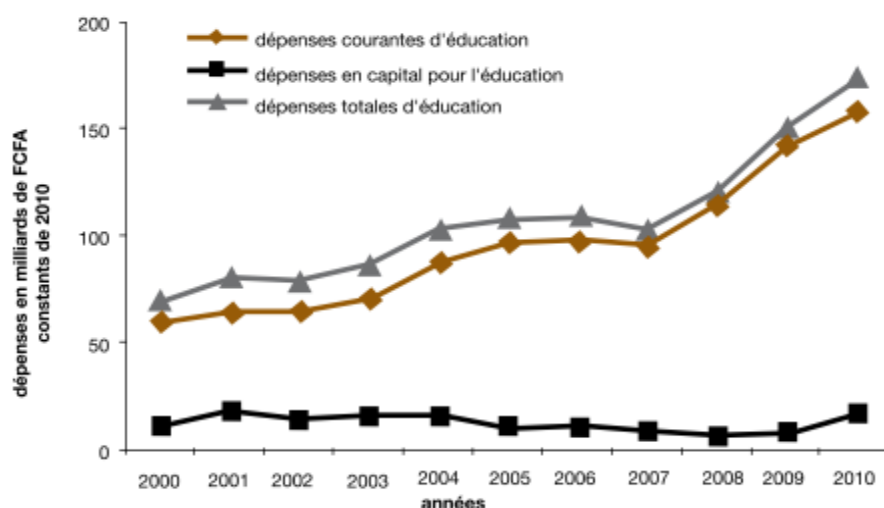
La pauvreté monétaire (approche basée sur le revenu du ménage) touche une importante proportion de la population béninoise. Cette proportion est passée de 37,5 % en 2006 à 35,2 % en 2009, puis à 36,2 % en 2011. Toutefois, comparée à celle des pays de l'UEMOA, l'incidence de la pauvreté au Bénin est plus faible. En 2010, elle était de 49,4 % au sein de l'UEMOA et de 69,3 % en Guinée-Bissau (BCEAO, 2012).

Des inégalités géographiques sont observables. La pauvreté monétaire est plus accentuée dans les départements du Couffo (46,6 %), des Collines (46,1 %), du Mono (43,5 %) et du Zou (41,5 %). En considérant la pauvreté non monétaire (approche basée sur les caractéristiques des ménages et les biens qu'ils possèdent), ce sont les départements de l'Atacora (58,3 %), de l'Alibori (41,4 %), du Mono (41,2 %) et du Couffo (37,2 %) qui sont les plus atteints. La pauvreté selon les conditions de vie (approche de la pauvreté définie en termes de privation relative, qui cherche à repérer un certain nombre de difficultés, de manques ou de privations dans différents domaines des conditions d'existence des ménages), quant à elle, est beaucoup plus répandue dans les départements de l'Atacora (59,4 %), du Couffo (47 %), de l'Alibori (43,5 %), du Borgou (41,8 %) et du Zou (41,2 %). Ainsi, les départements du Couffo, du Mono, de l'Atacora, de l'Alibori et, dans une moindre mesure, ceux du Borgou et du Zou sont les plus touchés et devraient bénéficier d'une attention particulière dans la lutte contre la pauvreté au Bénin.

1.3.2 Mais un accroissement des dépenses d'éducation

Sur la période 2000-2010, les dépenses publiques totales consacrées au secteur de l'éducation se sont accrues, passant de 69,6 à 174,2 milliards de FCFA constants de 2010, soit une augmentation de près de 159 % sur la période et un accroissement moyen de 10 %. Cet effort correspond à près de 5,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2010 contre 3,1 % en 2000. En fait, on note un engagement politique certain dans le financement de l'éducation (Dewanou, et autres, 2014). La figure 2 présente l'évolution des dépenses publiques consacrées au secteur de l'éducation entre 2000 et 2010.

Figure 2 : Évolution des dépenses publiques consacrées au secteur de l'éducation entre 2000 et 2010



Source : « *Rapport d'État du système éducatif pour une revitalisation de la politique éducative dans le cadre du programme décennal de développement du secteur de l'éducation* » (Dewanou, et autres, 2014)

1.4 Une administration territoriale décentralisée et une densité de population inégale

1.4.1 Une administration territoriale décentralisée

Au regard de la loi n° 97-028 du 15 janvier 1999 portant sur l'organisation territoriale de la République du Bénin, le territoire national est découpé en douze départements : départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique, du Borgou, des Collines, du Couffo, de la Donga, du Littoral, du Mono, de l'Ouémé, du Plateau et du Zou. Les départements sont subdivisés en communes (77 au total). Les communes sont subdivisées en arrondissements, et les arrondissements en villages (dans les zones rurales) ou en quartiers de villes (dans les zones urbaines).

1.4.2 Une densité de population inégale

Le tableau 1 présente la distribution de la population béninoise par département selon le nombre d'habitants au km². Le Bénin a une superficie de 114 763 km². La population y est inégalement répartie. Le nombre d'habitants au km² est passé respectivement de 43 (1992), à 59 (2002), à 87 (2013), selon les trois derniers Recensements généraux de

population et de l'habitat. On note une forte dispersion de la population, au niveau tant départemental que communal. Les départements de la zone septentrionale occupent la majeure partie de la superficie totale du territoire, mais sont faiblement peuplés. Par exemple, au recensement de 2013, on dénombre 8 593 habitants par km² dans le département du Littoral comprenant la seule commune de Cotonou. Pendant ce temps, le département de l'Alibori compte 33 habitants au km². Il est certain que cette grande dispersion de la population, surtout dans les départements du septentrion, a une forte influence sur la satisfaction des besoins d'éducation dans ces zones.

Tableau 1 : Densité de la population béninoise par département de 1992 à 2013

Département	Superficie	Densité (habitants au km ²)		
		RGPH4 2013 (Résultats provisoires)	RGPH3 2002	RGPH2 1992
ALIBORI	26 242	33	20	14
ATACORA	20 499	38	27	20
ATLANTIQUE	3 233	432	248	164
BORGOU	25 856	46	28	18
COLLINES	13 931	51	38	24
COUFFO	2 404	309	218	164
DONGA	11 126	49	31	22
LITTORAL	79	8 593	8 419	6 795
MONO	1 605	309	224	175
OUEME	1 281	856	570	444
PLATEAU	3 264	191	125	94
ZOU	5 243	162	114	91
BÉNIN	114 763	87	59	43

Source : INSAE, 2016

Ce chapitre a mis en évidence la structure hiérarchique du système éducatif béninois et les récentes réformes introduites. Quelques indicateurs socioéconomiques mettent en relief l'engagement politique de l'État en matière de financement du système malgré une pauvreté encore persistante au sein des populations. La distribution de la population au km² montre une population béninoise fortement dispersée, surtout au nord du pays. L'organisation administrative rend compte du niveau de découpage territorial sur lequel repose l'analyse géographique de l'espérance de vie scolaire réalisée par cette étude.

CHAPITRE 2 : DONNÉES ET MÉTHODES

Ce chapitre présente la source et la qualité des données utilisées, la population cible de l'étude et ses caractéristiques, et les méthodes d'analyse utilisées.

2.1 Données

Cette étude utilise les données du troisième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) du Bénin de 2002. Ce recensement a recueilli des informations à l'échelle nationale sur toute la population afin de disposer des données désagrégées au niveau géographique le plus fin. L'opération a permis d'obtenir, entre autres, les données sur la composition et les caractéristiques des ménages, et les informations sur l'éducation. Les données collectées ont été fournies par chaque chef de ménage ou son représentant (toute personne capable de fournir l'essentiel des informations sur le ménage et sur chacun de ses membres). Concernant l'éducation, les données ont été saisies pour tous les individus résidents âgés de 3 ans ou plus, à partir de deux variables. Une première variable appréhende l'état de fréquentation scolaire de l'individu et une seconde collecte la dernière classe suivie (si l'individu ne fréquente plus l'école) ou la classe que fréquentait l'individu en 2002. Dans le cadre de cette étude, nous utilisons les deux variables à l'aide desquelles la fréquentation scolaire des résidents a été colligée. Le tableau 2 présente les deux variables « fréquentation préscolaire et scolaire » et « dernière classe suivie » telles qu'elles sont utilisées dans le recensement de 2002.

**Tableau 2 : Présentation de la variable « Fréquentation préscolaire et scolaire »
dans le recensement du Bénin de 2002**

Variable	Modalités	Population de référence
Fréquentation préscolaire et scolaire	1. FA= fréquente actuellement 2. AF= a fréquenté 3. JF= jamais fréquenté	Résidents de 3 ans ou plus
Dernière classe suivie	Classe actuelle pour ceux qui fréquentent ou dernière classe suivie pour ceux qui ne fréquentent plus	Résidents de 3 ans ou plus qui fréquentent actuellement ou qui ont déjà fréquenté

Source : Questionnaire RGPH 2002, Bénin

La première variable, « Fréquentation préscolaire et scolaire », établit si le recensé fréquente (ou a déjà fréquenté) un cycle d'enseignement formel au moment du recensement. La deuxième variable, « Dernière classe suivie », précise le cycle d'enseignement ainsi que le niveau atteint ou suivi dans le cycle par ceux qui fréquentent ou qui ont déjà fréquenté l'école. Cette variable permet de classer la population de référence dans les différents degrés d'enseignement qui composent le système éducatif béninois, comme cela a été présenté plus haut (chapitre 1). Les deux variables mettent donc en évidence la structure de la population par âge et par niveau d'instruction au moment du recensement. Dans cette étude, pour l'identification des déterminants de la fréquentation scolaire, la variable « Fréquentation préscolaire et scolaire » a été recodée en une variable dichotomique ayant pour modalité 1 lorsque l'individu fréquente au moment du recensement (c'est à dire 1^{re} modalité recodée en 1) et 0, sinon (2^e et 3^e modalités recodées en 0). De même, pour l'analyse de l'espérance de vie scolaire, nous avons fait référence à la fréquentation scolaire au moment du recensement. La variable « Dernière classe suivie », quant à elle, a pris en compte des individus hors âges de scolarisation officiels (les moins de 6 ans et les plus de 24 ans) dans le calcul de

l'espérance de vie scolaire, telle qu'elle est détaillée dans le chapitre portant sur l'analyse de l'espérance de vie scolaire.

2.2 Population cible de l'étude

Cette étude porte sur la population des 6-24 ans dénombrés au recensement de 2002 du Bénin, soit les individus relevant des trois degrés d'enseignement du système éducatif, hormis le préscolaire (la maternelle). Lors de ce recensement, 6 769 914 individus ont été dénombrés au total, dont 2 962 864 âgés de 6 à 24 ans. Cette étude porte sur ces derniers, tous résidents (présents ou absents). Le tableau 3 présente la répartition de la population de l'étude par sexe selon les trois grands groupes d'âge correspondant aux trois niveaux d'enseignement au Bénin.

Tableau 3 : Distribution de la population de l'étude par sexe selon les principaux groupes d'âge des trois niveaux d'enseignement

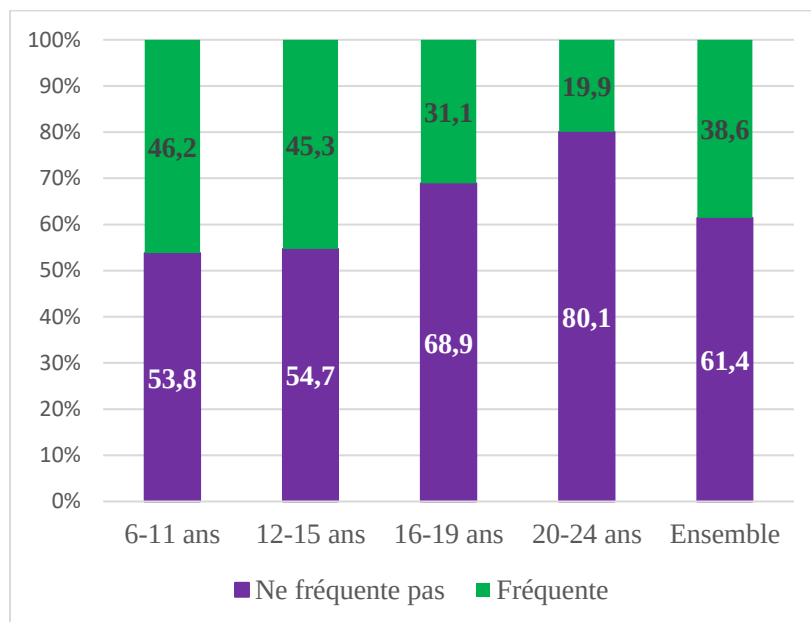
Sexe	Groupes d'âge en ans				
	6-11	12-15	16-19	20-24	Ensemble
Masculin	652 677	339 689	231 016	243 515	1 466 897
Féminin	617 319	307 794	250 422	320 432	1 495 967
Ensemble	1 269 996	647 483	481 438	563 947	2 962 864

Source : Exploitation, données RGPH 2002, Bénin

2.3 Description de la population cible de l'étude

Le tableau 8 (annexe) présente la distribution de la population de l'étude (6-24 ans) par groupes d'âge selon la fréquentation scolaire en 2002. On note qu'au recensement de 2002 (figure 3) seulement 38,6 % de la population (6-24 ans) fréquente l'école, avec des disparités selon l'âge. Parmi les 6-11 ans (ceux relevant officiellement de l'enseignement primaire), 46,2 % fréquentaient l'école (quel que soit le niveau d'enseignement). Cette proportion est de 45,3 % pour les 12-15 ans, de 31,1 % pour les 16-19 ans et de 19,9 % pour les 20-24 ans, (figure 3).

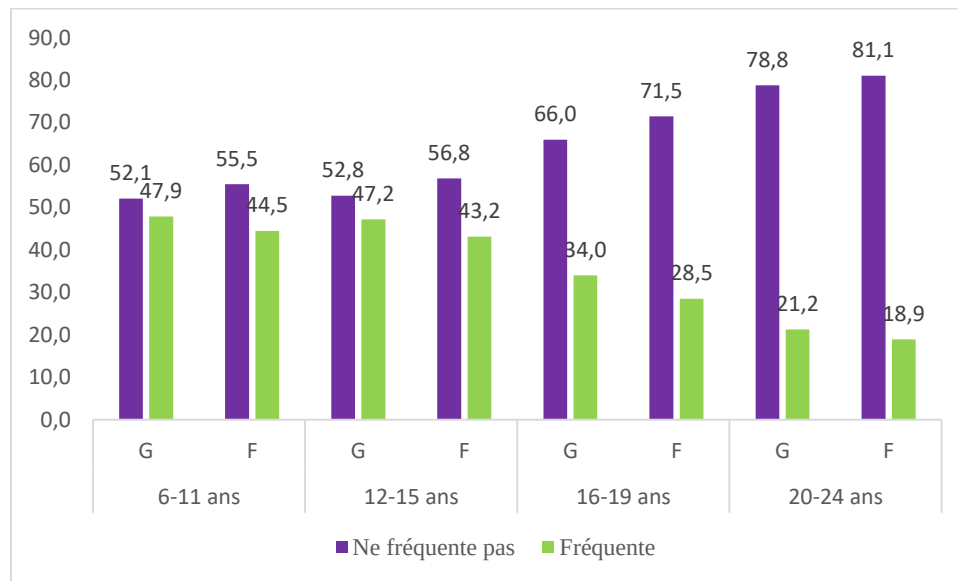
Figure 3 : Distribution (%) de la population de l'étude (6-24 ans) par principaux groupes d'âge selon la fréquentation scolaire en 2002



Source : Tableau 7 : Distribution de la population de l'étude (6-24 ans) par principaux groupes d'âge selon la fréquentation scolaire en 2002

Des disparités selon le sexe s'observent dans la fréquentation scolaire. Le tableau 9 (annexe) présente la répartition de la population de l'étude (6-24 ans) par groupes d'âge selon la fréquentation scolaire en 2002. Quels que soient l'âge et le niveau d'enseignement, on note une sous-fréquentation scolaire des filles par rapport aux garçons (figure 4). Parmi les enfants d'âge scolaire primaire (6-11 ans), 47,9 % des garçons étaient à l'école contre 44,5 % des filles. Comme dans l'ensemble de la population (figure 3), on note une baisse continue, avec l'âge, du niveau de fréquentation scolaire parmi les garçons et les filles (figure 4).

Figure 4 : Répartition (%) de la population de l'étude par sexe selon la fréquentation scolaire en 2002



Source : Tableau 9 : Distribution de la population de l'étude (6-24 ans) par principaux groupes d'âge et par sexe selon la fréquentation scolaire en 2002

2.4 Évaluation de la qualité des données

Les opérations de collecte de données basées sur les observations longitudinales rétrospectives à passage unique comme celles du recensement sont soumises à des erreurs de diverses natures (problèmes d'omissions d'évènements ou d'imprécisions des informations collectées, déclaration imprécises de l'âge et des dates, non-réponses, falsifications des réponses, etc.), surtout dans les pays en développement. La qualité des données recueillies varie donc dans le temps et dans l'espace (Tabutin, 2006). En raison de ces imperfections, le calcul des taux de non-réponse par variables est souvent adopté pour évaluer la qualité des données. Un taux de non-réponse de moins de 5 % par variable est jugé acceptable. Le tableau 9 (annexe) présente le taux de non-réponse par variable de l'étude. Le taux le plus élevé enregistré dans les données de cette étude est de 3,29 %. Les données peuvent donc être utilisées pour la présente étude.

2.5 Méthodes d'analyse statistique

L'étude utilise les méthodes descriptives et explicatives (multivariées). Sur le plan descriptif, elle procède à l'examen des variations de l'espérance de vie scolaire de la

population de l'étude (6-24 ans), suivi de leur représentation cartographique. L'espérance de vie scolaire est calculée par niveau géographique (national, départemental et communal) et prend en compte les stratifications par sexe et par milieu de résidence. Les analyses descriptives prennent aussi en compte l'exploration de la population de l'étude selon les variables de l'étude, l'évaluation de l'association entre chaque variable de l'étude et la fréquentation scolaire 2002.

Sur le plan multivarié, l'étude utilise le modèle de régression logistique binomiale, compte tenu de la nature qualitative et dichotomique de la variable d'intérêt (fréquentation scolaire en 2002). Quatre modèles différents de régression sont développés à cet effet : un modèle global pour l'ensemble du pays et trois autres modèles issus de la catégorisation des communes après analyse de l'EVS. Cela permet d'examiner les éventuelles similitudes et les divergences dans les déterminants de la fréquentation scolaire à travers les groupes constitués.

Sur le plan des technologies, le logiciel QGIS version 2.14 est utilisé pour la cartographie de l'EVS. Les autres analyses descriptives et explicatives sont effectuées avec le logiciel R version 3.3.1.

Il ressort de ce chapitre que cette étude utilise les données du recensement de 2002 du Bénin, de qualité acceptable (taux de non-réponse par variable inférieur à 5 %). Elle porte sur une population de 2 962 864 individus de 6-24 ans et utilise les méthodes d'analyses descriptives (distribution de fréquences, analyse de l'espérance de vie scolaire et cartographie) et explicatives (modèles de régression logistique binomiale). Le chapitre suivant présente l'analyse et la cartographie de l'EVS.

CHAPITRE 3 : ANALYSE ET CARTOGRAPHIE DE L'ESPÉRANCE DE VIE SCOLAIRE

Ce chapitre analyse et présente la cartographie de l'EVS. Les principaux concepts et indicateurs sont d'abord définis. La démarche de calcul de l'EVS est expliquée, suivie des principaux résultats estimés par niveau géographique (national, départemental et communal) selon le sexe. La cartographie de l'EVS aux niveaux national et communal est ensuite présentée.

3.1 Définition des principaux concepts et indicateurs

3.1.1 Espérance de vie scolaire (EVS)

L'espérance de vie scolaire est le nombre total d'années de scolarité qu'un enfant d'un certain âge peut s'attendre à recevoir dans le futur, tout en supposant que la probabilité d'être inscrit à l'école à un âge donné est égale au taux de scolarisation actuel pour cet âge (UNESCO, 2009). L'espérance de vie scolaire indique la probabilité pour les enfants de passer plus d'années à l'école. C'est un indicateur du niveau de rétention dans le système (Kobiane et Bougma, 2009).

3.1.2 Population scolaire

La population scolaire désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et les étudiants.

3.1.3 Taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS)

Le taux de scolarisation par âge spécifique est le rapport entre le nombre d'enfants scolarisés d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement, quel que soit le cycle ou le niveau, et la population du même âge ou du même groupe d'âge. Le complément à 100 % du TSAS rend compte de la proportion des jeunes du même âge ou groupe d'âge exclus du système éducatif, c'est-à-dire ceux qui ne bénéficient d'aucune forme d'enseignement (Kobiane et Bougma, 2009). Le taux de scolarisation par âge spécifique est le pourcentage de la population d'un âge spécifique scolarisée, quel que soit le niveau d'éducation.

3.1.4 Population scolarisable ou population en âge d'être scolarisée

La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée correspond aux populations des groupes d'âge officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âge des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Bénin sont :

- ✓ 3-5 ans pour la maternelle (préscolaire);
- ✓ 6-11 ans pour l'enseignement primaire;
- ✓ 12-15 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire;
- ✓ 16-19 ans pour le second cycle de l'enseignement secondaire;
- ✓ 20-24 ans pour le supérieur.

3.2 Calcul de l'espérance de vie scolaire

L'espérance de vie scolaire est la somme des taux de scolarisation par âge simple pour tous les niveaux d'enseignement. Elle se calcule de la façon suivante : le taux de scolarisation de l'enseignement primaire multiplié par le nombre d'années de scolarité (6 années au Bénin), plus le taux de scolarisation du premier cycle de l'enseignement secondaire multiplié par le nombre d'années de scolarité (4 années), et ainsi de suite jusqu'au niveau supérieur.

Cette approche de calcul de l'EVS par les taux de scolarisation par âge simple ou par les taux de scolarisation des différents niveaux d'enseignements souffre de certaines insuffisances, notamment de la non-prise en compte des entrées précoces dans le cursus scolaire (l'entrée au primaire avant l'âge officiel de 6 ans au Bénin) et des fréquentations au-delà des limites d'âge officielles (24 ans pour l'enseignement supérieur). Pour minimiser ces insuffisances, l'UNESCO (2009) demande l'intégration des cas sus-mentionnés. Le mode de calcul de l'EVS selon l'UNESCO (2009) se présente comme suit : l'espérance de vie scolaire à l'âge x correspond à la somme des taux de scolarisation par âge spécifique aux niveaux d'enseignement concernés. La part des effectifs qui n'est pas répartie par âge est divisée par la population ayant l'âge typique de leur niveau d'enseignement, puis multipliée par la durée des études à ce niveau. Ce résultat est ensuite ajouté à la somme des taux de scolarisation par âge spécifique.

Ce travail adopte l'approche de l'UNESCO, qui semble plus inclusive. En plus de la population scolarisable, cette approche requiert la prise en compte des effectifs de population scolaire (primaire, secondaire, supérieur) dont l'âge est en dehors des groupes d'âge scolarisables officiels (6-24 ans). Il s'agit de la population scolaire de moins de 6 ans et de plus de 24 ans.

Le tableau 3 résume la procédure du calcul de l'espérance de vie scolaire au Bénin en 2002. Il présente la distribution de la population scolarisable par âge (âge officiel de fréquentation : 6-24 ans) et la population scolaire (la population réellement inscrite, quel que soit le niveau d'enseignement) d'âge scolarisable. Les taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) sont calculés. En 2002, on dénombre 81 826 enfants de moins de 6 ans (3-5 ans) qui fréquentent le primaire et 9 154 adultes de 25 ans et plus (25-44 ans) qui bénéficient d'une inscription à l'université. L'approche de l'EVS par sommation unique des TSAS donne une espérance de vie scolaire de 6,2 années tandis que l'EVS corrigée (incluant les élèves et les étudiants hors âges officiels) est de 6,6 années. Donc, en 2002 au Bénin, un enfant inscrit au primaire à l'âge de 6 ans peut espérer passer en moyenne 6,6 années dans l'enseignement, en supposant que les taux de scolarisation à l'âge de 6 ans et aux années suivantes resteront inchangés. Par comparaison, Kobiané et Bougma (2006) ont estimé une EVS de 5,5 années au Burkina Faso, à partir des données du RGPH de 2006, ce qui montre que les enfants béninois présentent un avantage comparatif en matière de chance de maintien dans le cursus scolaire, malgré le décalage temporaire entre les deux opérations. Sur le plan méthodologique, l'EVS au Burkina Faso a été estimée grâce à l'approche de l'EVS non corrigée (sommation des TSAS seule). De plus, le Bénin et le Burkina Faso diffèrent quant aux groupes d'âge officiels de scolarisation : 6-24 ans au Bénin contre 7-24 ans au Burkina Faso, au moment du calcul des indicateurs. Ces écarts peuvent induire quelques différences dans les valeurs obtenues, en dépit du décalage temporel (2002 au Bénin, 2006 au Burkina Faso). Toutefois, d'autres estimations antérieures montraient l'avantage comparatif des enfants béninois par rapport aux enfants burkinabés sur le plan éducatif (Durand, 2006).

Tableau 4 : Calcul de l'espérance de vie scolaire (EVS)

Âge	Population scolarisable (1)	Population scolaire (2)	TSAS (3)=(2)/(1)	Effectif non réparti	Taux non réparti
6	249 120	110 611	0,44	81 826	0,064
7	230 786	125 671	0,54		
8	231 941	136 592	0,59		
9	195 070	120 512	0,62		
10	224 574	129 970	0,58		
11	138 505	90 245	0,65		
12	208 938	115 606	0,55	9 154	0,084
13	137 502	76 235	0,55		
14	129 230	67 399	0,52		
15	171 813	67 861	0,39		
16	113 997	33 815	0,30		
17	114 121	32 110	0,28		
18	160 133	552	0,00		
19	93 187	1 106	0,01		
20	186 700	1 980	0,01		
21	75 200	2 233	0,03		
22	137 968	3 064	0,02		
23	85 767	2 920	0,03		
24	78 312	2 584	0,03		
Total	2 962 864	1 121 066	6,14	EVS	6,64

Source : Exploitation données RGPH 2002, Bénin

Sur la base de cette démarche, les variations de l'EVS sont examinées par département (12 départements au total). Les différences selon le sexe et le milieu de résidence sont aussi observées. L'indicateur est également calculé au niveau communal.

3.3 Espérance de vie scolaire par département selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau 5 présente l'espérance de vie scolaire (EVS) par département, selon le sexe et le milieu de résidence. L'examen des résultats montre des disparités selon ces deux critères.

En général, les enfants passent en moyenne 6,6 années, soit l'équivalent du cycle primaire, dans l'ensemble du système éducatif. Quels que soient le milieu de résidence et le département, les filles passent moins de temps à l'école que les garçons : leur espérance de vie scolaire est de 5,6 années contre 7,7 pour les garçons au niveau national. Cette disparité négative des filles peut s'expliquer par la persistance des pesanteurs socioculturelles (conception de la place de la femme dans les activités domestiques, mariages précoces, phénomène de confiage, etc.) à leur endroit. Ces pesanteurs sont à l'origine du faible niveau d'accès des filles à l'école.

D'un point de vue géographique, les départements du nord et, dans une certaine mesure, certains du centre présentent les plus faibles EVS (carte 3.1), comparées à la moyenne nationale. Les enfants du département de l'Alibori passent moins de temps à l'école que leurs homologues des autres départements. Leur espérance de vie scolaire est de 2,8 années contre 10,1 dans le département du Littoral. Les disparités géographiques observées en matière d'EVS s'expliqueraient par les inégalités entre régions. Les infrastructures sociales de base, y compris celles de l'éducation (école, personnel enseignant, etc.), sont concentrées au sud du pays, où les taux d'urbanisation demeurent les plus élevés. De plus, les départements du nord sont parmi les plus affectés par la pauvreté. L'examen des données dans le calcul de l'EVS au niveau communal révèle aussi une très faible scolarisation des enfants d'âge avancé dans plusieurs communes des départements du nord.

Selon le milieu de résidence, les enfants du milieu urbain passent plus de temps à l'école. Au niveau national, les enfants du milieu urbain passent en moyenne 8,5 années (ils peuvent espérer atteindre la 4^e année du premier cycle du secondaire) contre 5,4 années en milieu rural (ceux-là peuvent espérer atteindre la 2^e année du cours moyen, primaire).

Tableau 5 : Espérance de vie scolaire (en années) par département, selon le sexe et le milieu de résidence

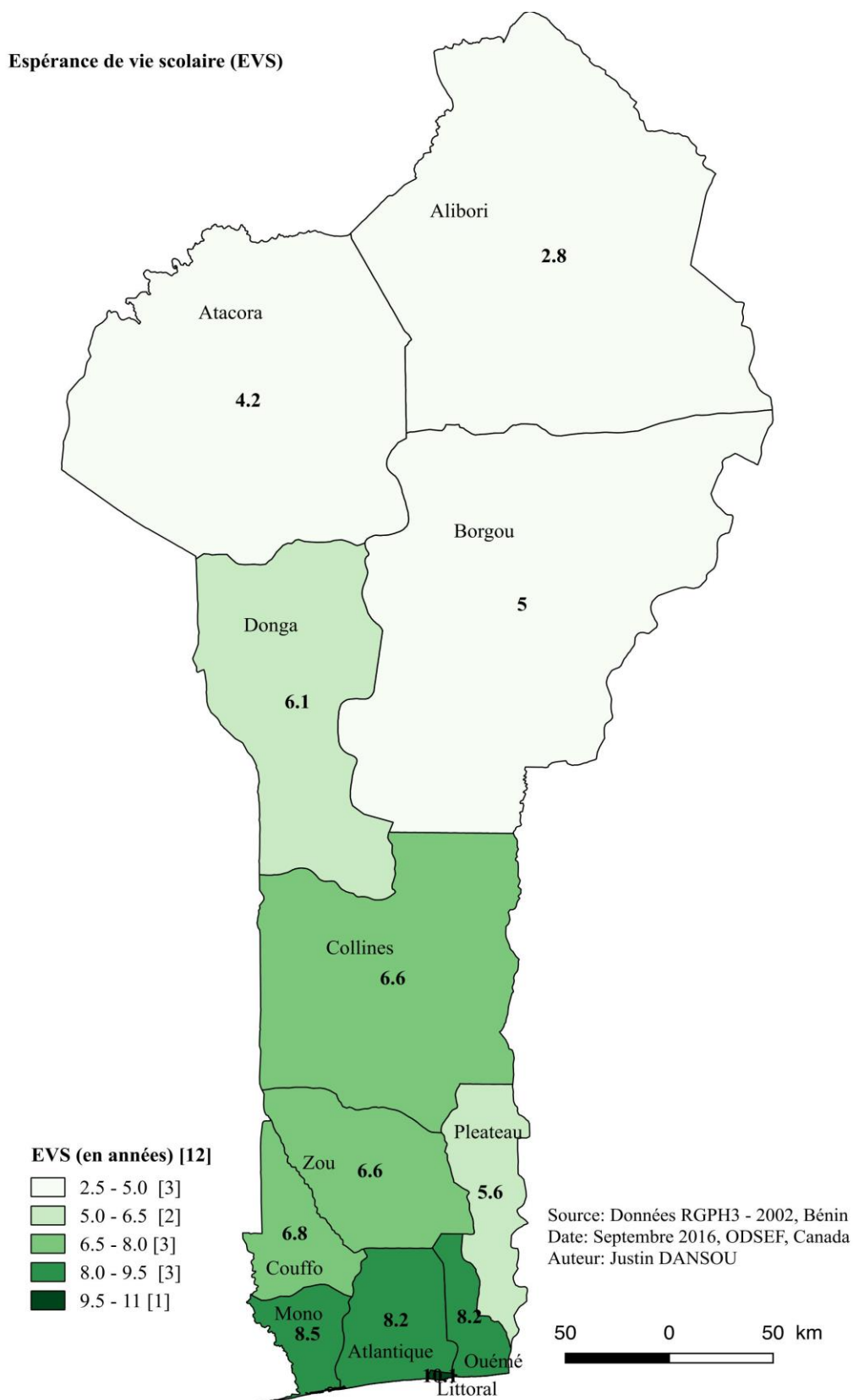
Département	SEXE			URBAIN			RURAL		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
ALIBORI	2,8	3,2	2,4	5	5,7	4,3	2,2	2,5	1,8
ATACORA	4,2	5,1	3,2	5,3	6,2	4,3	3,4	4,3	2,4
ATLANTIQUE	8,2	9,5	6,9	10,5	12,2	8,9	6,7	7,6	5,5
BORGOU	5	5,7	4,3	7,2	8	6,4	3,2	3,8	2,6
COLLINES	6,6	7,4	5,7	8,7	9,5	7,8	6	6,8	5
COUFFO	6,8	8	5,4	8,1	9,2	6,7	6,4	7,6	5
DONGA	6,1	6,6	5,4	6,9	7,6	6,1	5,7	6,1	5
LITTORAL	10,1	11,8	8,6	10,1	11,8	8,6			
MONO	8,5	9,3	7,6	9,7	10,4	8,9	8,2	9	7,2
OUEME	8,2	9,4	7	9,4	10,6	8,3	7,2	8,5	5,7
PLATEAU	5,6	6,7	4,5	7,4	8,4	6,3	4,8	5,9	3,6
ZOU	6,6	7,5	5,6	8,3	9,2	7,4	5,8	6,9	4,7
BENIN	6,6	7,7	5,6	8,5	9,7	7,4	5,4	6,3	4,4

Source : Exploitation données RGPH 2002, Bénin

3.4 Cartographie de l'espérance de vie scolaire par département

La carte 1 présente la cartographie de l'espérance de vie scolaire par département. Elle rend compte des disparités géographiques observées. Comme présenté ci-dessus, les départements du sud du pays présentent les meilleures EVS par opposition à ceux du nord, qui présentent les plus faibles niveaux d'EVS des enfants.

Carte 1 : Espérance de vie scolaire par département

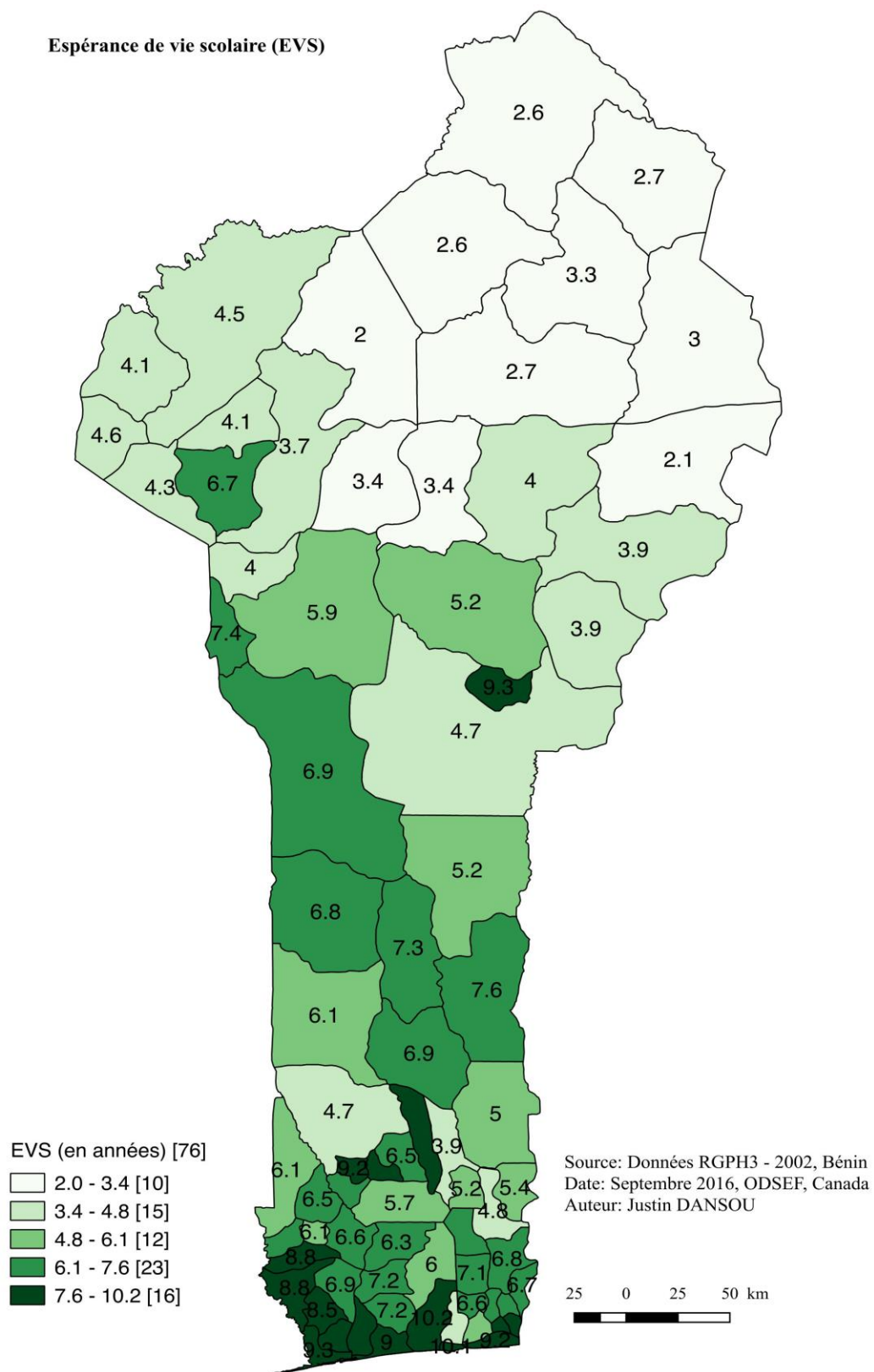


3.5 Cartographie de l'espérance de vie scolaire par commune

Le tableau 11 présente l'espérance de vie scolaire par commune et la carte 2 présente la cartographie associée. Les disparités géographiques entre les 77 communes s'observent aussi en termes d'EVS des enfants. Comme nous l'avons constaté plus haut, les communes des départements du nord et du centre du pays présentent les plus faibles niveaux d'espérance de vie scolaire des enfants. Ces analyses font ressortir la particularité des communes d'Abomey-Calavi et de Cotonou, où les enfants peuvent espérer passer environ 10 années (10,2 et 10,1 années respectivement) à l'école contre seulement 2 années pour les enfants de la commune de Kerou. Autrement dit, un enfant de Cotonou ou d'Abomey-Calavi peut espérer atteindre la dixième année d'études (3^e niveau du premier cycle du secondaire en cas de non-redoublement), alors qu'un enfant de Kerou ne peut espérer atteindre que la deuxième année d'études (classe de CP : cours préparatoire, du cycle primaire).

En plus de la persistance de certaines pesanteurs socioculturelles, les disparités dans l'offre scolaire joueraient aussi un rôle important. La carte 2 rend compte des disparités géographiques dans l'EVS des enfants. Sur la carte, on remarque aussi que la commune de Parakou est la seule commune de la zone septentrionale avec une EVS élevée estimée à 9,3 années. Elle se démarque des autres communes sur la carte. Cette valeur confirme bien le statut de la commune. En plus d'être le plus grand centre urbain de la zone, elle abrite aussi la deuxième université du Bénin (l'Université de Parakou). Par conséquent, elle regroupe la majorité de la population scolaire de la zone.

Carte 1 : Espérance de vie scolaire par commune



CHAPITRE 4 : DÉTERMINANTS DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Ce chapitre vise à identifier les déterminants de la fréquentation scolaire des 6-24 ans. Il présente d'abord les grandes conclusions de quelques travaux empiriques. La description de la population de l'étude selon les variables d'analyses retenues est examinée, suivie des résultats des tests statistiques bivariés (association entre chaque variable indépendante et la variable « Fréquentation scolaire en 2002 »). Les résultats des analyses multivariées sont enfin présentés.

4.1 Déterminants de la scolarisation des enfants : quelques résultats empiriques

Cette section présente quelques informations empiriques sur les déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne. Les déterminants de la performance scolaire des enfants, notamment au niveau primaire dans les pays en développement, sont aussi bien documentés (Boissiere, 2004), mais ne font pas objet de la présente étude.

4.1.1 Les enfants fréquentent plus l'école en milieu urbain

La résidence en milieu urbain est unanimement reconnue par les études comme bénéfique aussi bien pour l'entrée que pour le maintien des enfants dans le cursus scolaire (Nganawara, 2016; Inoue, et autres, 2015; Baya, et autres, 2015).

4.1.2 Les filles sont les moins scolarisées

Les filles sont les plus défavorisées en matière de fréquentation scolaire (Nganawara, 2016; Inoue, et autres, 2015; Baya, et autres, 2015; Kobiané et Pilon, 2008; Pilon, 1996; Pilon, 1995; Chabi et Attanasso, 2015).

4.1.3 Âge de l'enfant

Au Cameroun, les jeunes enfants de moins de 10 ans ont moins de chance d'être scolarisés comparativement aux 10-14 ans (Nganawara, 2016).

4.1.4 Les enfants des chefs de ménage mieux scolarisés

Les études ont aussi montré des inégalités de scolarisation parmi les enfants selon leur lien de parenté avec le chef de ménage. Les enfants des chefs de ménage sont les plus favorisés en matière de scolarisation (Nganawara, 2016; Baya, et autres, 2015).

4.1.5 Les enfants des ménages aisés plus scolarisés

La capacité d'accumulation de richesses des ménages, mesurée par le nombre d'adultes occupés dans les ménages, joue un rôle important en matière de fréquentation scolaire des enfants (Inoue, et autres, 2015). Les ménages les mieux dotés en termes d'actifs offrent de meilleures chances de scolarisation à leurs enfants (Chabi et Attanasso, 2015). Ailleurs, l'indicateur classique de pauvreté basé sur les dépenses de consommation est celui qui rend le mieux compte des inégalités entre classes sociales en matière de scolarisation des enfants (Kobiané, 2004). Le niveau de vie joue un rôle positif en matière de scolarisation des enfants (Baya, et autres, 2015; Marcoux, 1995; Kobiané et Pilon, 2008).

4.1.6 Des enfants plus scolarisés quand les parents/chefs de ménages sont instruits

En Afrique subsaharienne, le niveau d'instruction des parents est le plus important déterminant en matière du choix du type d'éducation des enfants, et même un facteur décisif pour l'entrée des enfants à l'école. Les enfants ont plus de chance d'entrer à l'école si leurs parents ont atteint au moins le niveau secondaire. Les résultats sont similaires avec le niveau d'instruction des chefs de ménage, surtout en Afrique francophone (Nganawara, 2016; Inoue, et autres, 2015; Chabi et Attanasso, 2015).

4.1.7 Occupation du chef de ménage

L'exercice d'un emploi permanent par les parents améliore les chances de scolarisation des enfants au Cameroun (Nganawara, 2016).

4.1.8 Appartenance religieuse du chef de ménage

L'appartenance religieuse du chef de ménage joue également un rôle important dans les chances de scolarisation des enfants. Au Cameroun, les ménages dirigés par les chrétiens favorisent plus la scolarisation des enfants que les ménages dirigés par les musulmans (Nganawara, 2016).

4.1.9 Appartenance ethnique du chef de ménage

Le rôle de l'appartenance ethnique dans les chances de scolarisation des enfants est aussi mis en évidence. Au Burkina Faso, la sous-scolarisation des enfants est plus importante dans les groupes ethniques ayant entretenu des rapports conflictuels avec le

colonisateur et les missionnaires d'évangélisation chrétienne (ethnies Peul et Lobi) que dans les groupes ethniques qui ont accueilli les missionnaires catholiques (canal par lequel l'école classique s'est implantée) (ethnies Samo et Gourounsi) (Kobiané et Pilon, 2008).

4.1.10 Quand le rôle du statut matrimonial du chef de ménage devient un facteur à contextualiser en matière de scolarisation des enfants

Les résultats des recherches quant au rôle du statut matrimonial du chef de ménage sur la scolarisation des enfants varient d'un contexte à un autre. Pendant que certaines recherches rendent compte d'un effet positif de la polygamie (Kobiané, 2001; Marcoux, 1994; Marcoux, 1995), d'autres révèlent des effets négatifs (Nganawara, 2016; Lututala, Ngondo et Mukeni, 1996; Pilon, 1993). Par ailleurs, la dislocation des familles présente des conséquences à court, à moyen et à long terme sur le parcours scolaire des enfants. En Afrique subsaharienne, au Burkina Faso notamment, les enfants des familles séparées (divorce ou séparation) ont moins de chance d'entrer à l'école (Thiombiano, LeGrand et Kobiané, 2013) et moins de chance de faire des études universitaires (Bernardi et Radl, 2014).

4.1.11 Les enfants sont mieux scolarisés quand les ménages sont dirigés par les femmes

Dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana (Lloyd et Gage-Brandon, 1994), au Togo (Pilon, 1995), au Mali (Marcoux, 1994) au Burkina Faso (Baya, et autres, 2015; Kobiané et Pilon, 2008) et au Cameroun (Nganawara, 2016), les enfants des ménages dirigés par les femmes sont les plus scolarisés.

4.2 Variables d'analyse et résultats attendus

Variable dépendante : La variable dépendante de l'étude est la fréquentation scolaire des enfants en 2002. Elle est dichotomique : 1 si l'enfant fréquente l'école au moment du recensement et 0 sinon.

Au regard des résultats empiriques, l'étude teste l'influence des variables suivantes sur la fréquentation scolaire des 6-24 ans au Bénin.

Milieu de résidence : Cette variable comporte deux catégories (urbain et rural). L'étude suppose de meilleures chances de fréquentation scolaire des enfants en milieu urbain.

Sexe de l'enfant : Comme cela a été observé dans les résultats empiriques, l'étude postule que, pour la scolarisation, les garçons sont avantagés par rapport aux filles.

Âge de l'enfant : Cette variable comporte quatre catégories : 6-11 ans (groupe d'âge du primaire), 12-15 ans (1^{er} cycle du secondaire), 16-19 ans (2nd cycle du secondaire) et 20-24 ans (âge du supérieur). Vu la baisse continue de la fréquentation en 2002 (figure 2.1) selon l'âge, l'étude postule une diminution des chances de fréquentation scolaire avec l'âge. Les 6-11 ans ont plus de chance de fréquenter l'école que les autres.

Survie des parents : Dans cette étude, un indicateur combiné est utilisé, mesurant implicitement et simultanément le rôle du lien de parenté avec le chef de ménage et la survie des parents biologiques. Il est dérivé de deux variables du RGPH. La survie du père et celle de la mère. Chacune des deux variables comporte comme modalités : 1- présent dans le ménage, 2- présent dans la commune, 3- présent ailleurs au Bénin, 4- présent à l'extérieur du Bénin, 5- décédé et 6- ne sait pas. À partir de ces deux variables, nous avons créé l'indicateur combiné nommé « survie des parents » comportant les modalités :

1. Deux parents présents dans le ménage
2. Père seul présent dans le ménage
3. Père présent et mère décédée
4. Père absent et mère présente
5. Père et mère absents
6. Père absent et mère décédée
7. Père décédé et mère présente
8. Père décédé et mère absente
9. Père et mère décédés
10. NSP (ne sait pas)

L'étude suppose que les enfants vivant avec leurs deux parents biologiques ont de meilleures chances de fréquentation scolaire que les autres. Aussi postule-t-elle que les

chances de fréquentation scolaires les plus faibles sont enregistrées parmi les enfants orphelins des deux parents biologiques.

Niveau de vie du ménage : Le niveau de vie du ménage est appréhendé dans cette étude par le quintile de niveau de vie créé à partir des caractéristiques des ménages à l'aide de l'analyse en composante en principale. L'étude suppose une relation positive entre la fréquentation scolaire et le niveau de vie du ménage.

Niveau d'instruction du chef de ménage : Cette variable comporte quatre modalités : 1- aucun (sans niveau), 2- primaire, 3- secondaire et 4- supérieur. Une relation positive est attendue entre cet indicateur et la fréquentation scolaire des enfants.

Occupation du chef de ménage : Cette variable comporte trois modalités : 1- inactif, 2- travailleur indépendant/informel et 3- travailleur permanent. L'étude suppose une meilleure chance de scolarisation parmi les enfants des ménages dirigés par les travailleurs permanents.

Sexe du chef de ménage : Une meilleure chance de fréquentation scolaire est supposée pour les enfants des ménages dirigés par les femmes.

Statut matrimonial du chef de ménage : L'étude distingue : 1- célibataire, 2- union monogame, 3- union polygame, 4- divorcé et 5- veuf/veuve, et suppose l'existence de différences significatives entre les différentes catégories.

Religion du chef de ménage : L'étude distingue : 1- traditionnelle (endogène), 2- catholique, 3- protestante, 4- céleste, 5- musulmane, 6- autre et 7- aucune. Vu le contexte béninois, elle suppose que les enfants des ménages dirigés par les adeptes de la religion endogène sont les plus défavorisés en matière de fréquentation scolaire.

Ethnie du chef de ménage : L'étude considère l'ensemble des grands groupes ethniques du pays sans aucun autre regroupement : 1- Fon et apparentés, 2- Adja et apparentés, 3- Bariba et apparentés, 4- Dendi et apparentés, 5- Yoa/Lokpa et apparentés, 6- Peul, 7- Gua/Otamari et apparentés, 8- Yoruba et apparentés et 9- autres ethnies. Elle postule l'existence de différences en matière de fréquentation entre les différents groupes.

Commune (groupe de communes) : À la suite de l'analyse de l'espérance de vie scolaire, l'étude regroupe l'ensemble des communes en trois groupes. Le groupe 1

comprend les communes à faible EVS, le groupe 2 est constitué des communes à EVS moyenne, et le groupe 3, des communes à EVS élevée (Tableau 12).

4.3 Démarche analytique

La distribution de la population de l'étude selon les variables d'analyses est d'abord examinée. Les associations bivariées entre chaque variable d'analyse et la fréquentation scolaire en 2002 sont aussi analysées. Quatre modèles différents de régression sont implémentés. Le premier modèle examine les déterminants de la fréquentation scolaire dans l'ensemble de la population de l'étude. Ce modèle intègre toutes les variables de l'étude. Les autres modèles examinent les déterminants de la fréquentation par groupes de communes. En effet, à l'issue de l'analyse géographique de l'espérance de vie scolaire, les 77 communes sont regroupées en trois catégories selon la valeur de leur espérance de vie scolaire (tableau 12). Le premier groupe comprend les communes à faible EVS (comprise entre 2 et 5 années). Il est composé de 27 communes. La deuxième catégorie regroupe les communes dont l'EVS est comprise entre 5 et 7 années (31 communes) et le troisième groupe est composé des communes à EVS supérieure à 7 années (19 communes). Ainsi, à la suite du modèle global, un modèle de régression est développé pour chacun des trois groupes de communes pour examiner les similitudes et les divergences dans les déterminants de la fréquentation scolaire. Les trois derniers modèles, contrairement au modèle global, n'intègrent plus la variable « ethnie du chef de ménage » compte tenu de la sous-représentativité de certains groupes ethniques dans certains groupes de communes. Tous les modèles, y compris le modèle global, sont contrôlés par les variables : taille du ménage, âge du chef de ménage, nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage, nombre d'enfants d'âge scolaire officiel (6-24 ans).

4.4 Distribution de la population de l'étude par variable d'analyse

Le tableau 6 présente la distribution de la population de l'étude (6-24 ans) selon les variables d'analyse. Plus de la moitié (59,7 %) des 6-24 ans dénombrés résidaient en milieu rural avec un sexratio de 98 garçons pour 100 filles. Ils étaient en majorité jeunes (42,9 % ont entre 6 et 11 ans) et vivaient pour la plupart (50,4 %) avec leurs deux parents biologiques. Un enfant sur quatre (23,5 %) vivait sans ses deux parents biologiques et 1,5 % d'entre eux (41 633 enfants) avaient déjà perdu leurs deux parents biologiques.

L'indice de quintile de niveau de vie des ménages montre une répartition presque équitable des enfants dans les classes socioéconomiques. Les enfants vivaient majoritairement (83,6 %) dans les ménages dirigés par les hommes et les chefs de ménages non instruits (63,8 %), et la moitié de ces chefs de ménages étaient en union monogame, 38,6 % en union polygame et 4,3 % célibataires. Sur le plan religieux, les enfants vivaient pour la plupart avec les chefs de ménage de religion catholique (26,5 %), traditionnelle (25,8 %) et musulmane (25,4 %). Plus d'un enfant sur trois (39,3 %) vivait avec les chefs de ménage appartenant au groupe ethnique majoritaire du pays (Fon et apparentés) et 2,5 % étaient dénombrés dans les ménages dirigés par les Dendi et apparentés. Enfin, un enfant sur trois (34,8 %) était dénombré dans les communes à EVS moyenne (comprise entre 5 et 7 années) et 29,5 % dans les communes à EVS faible (moins de 5 années).

Sur le plan bivarié, les tests statistiques confirment les résultats théoriques attendus par rapport à l'association des variables de l'étude à la fréquentation scolaire. Toutes les variables retenues sont statistiquement associées à la fréquentation scolaire des 6-24 ans (p -value=0,000 et ne sont pas présentés dans les tableaux statistiques).

Tableau 6 : Distribution de la population de l'étude selon les variables d'analyse

Variables (cas valides)	Modalités	Effectif	Pourcentage (%)
Milieu de résidence (2 962 864)			
	Rural	1 769 610	59,7
	Urbain	1 193 254	40,3
Sexe de l'enfant (2 962 864)			
	Masculin	1 466 897	49,5
	Féminin	1 495 967	50,5
Âge de l'enfant (2 962 864)			
	6-11 ans	1 269 996	42,9
	12-15 ans	647 483	21,9
	16-19 ans	481 438	16,2
	20-24 ans	563 947	19,0
Survie des parents (2 838 664)			
	Deux parents vivants dans le ménage	1 431 455	50,4
	Père seul présent dans le ménage	164 079	5,8
	Père présent et mère décédée	47 280	1,7
	Père ailleurs et mère présente	218 301	7,7
	Père et mère absents	667 619	23,5
	Père absent et mère décédée	4 163	0,1
	Père décédé et mère présente	125 339	4,4
	Père décédé et mère absente	132 963	4,7
	Père et mère décédés	41 633	1,5
	NSP	5 832	0,2
Niveau de vie du ménage (2 854 577)			
	Très pauvres	553 591	19,4
	Pauvres	596 445	20,9
	Classe intermédiaire	623 556	21,8
	Nantis	567 823	19,9
	Très nantis	513 162	18,0
Instruction du CM (2 906 587)			
	Aucun	1 855 484	63,8
	Primaire	596 883	20,5
	Secondaire	377 047	13,0
	Supérieur	77 173	2,7

Variables (cas valides)	Modalités	Effectif	Pourcentage (%)
Occupation du CM (2 865 275)			
	Inactif	233 218	8,1
	Indépendant/informel	2 385 810	83,3
	Travailleur permanent	246 247	8,6
Religion du CM (2 928 232)			
	Traditionnelle	756 503	25,8
	Catholique	775 555	26,5
	Protestante	151 094	5,2
	Céleste	127 737	4,4
	Musulmane	744 129	25,4
	Autre religion	195 327	6,7
	Aucune	177 887	6,1
Sexe du CM (2 947 221)			
	Masculin	2 464 637	83,6
	Féminin	482 584	16,4
Situation matrimoniale du CM (2 921 499)			
	Célibataire	124 500	4,3
	Union monogame	1 473 078	50,4
	Union polygame	1 127 225	38,6
	Divorcé	52 747	1,8
	Veuve-veuf	143 949	4,9
Ethnie du CM (2 926 392)			
	Fon et apparentés	1 150 755	39,3
	Adja et apparentés	458 462	15,7
	Bariba et apparentés	275 390	9,4
	Dendi et apparentés	71 966	2,5
	YOA/LOKPA et apparentés	116 419	4,0
	Peul	205 834	7,0
	GUA/Otamari et apparentés	172 644	5,9
	Yoruba et apparentés	374 442	12,8
	Autres ethnies	100 480	3,4
Catégories de Communes (2 962 864)			
	EVS faible	873 845	29,5
	EVS moyenne	1 030 018	34,8
	EVS élevée	1 059 001	35,7

Source : Exploitation données RGPH 2002, Bénin

4.5 Déterminants de la fréquentation scolaire des 6-24 ans

Le tableau 7 présente les résultats des quatre modèles de régression. En bref, tant dans l'ensemble de la population qu'à l'intérieur des groupes de communes, les analyses confirment les résultats théoriques observés sur le plan bivarié présumant l'existence d'association entre la fréquentation scolaire des 6-24 ans et les variables d'analyse retenues. La fréquentation scolaire des 6-24 ans est significativement associée à chacune des variables : le milieu de résidence, le sexe et l'âge de l'enfant, la survie des parents, le niveau de vie du ménage, le niveau d'éducation et l'activité économique du chef de ménage, l'appartenance ethnique et l'appartenance religieuse du chef de ménage, le sexe du chef de ménage, la situation matrimoniale du chef de ménage et la commune de résidence des enfants. Toutefois, le sexe du chef de ménage est associé à la scolarisation des enfants seulement dans les communes à faible et à moyenne espérance de vie scolaire.

Dans l'ensemble, les garçons ont environ deux fois (2,17) plus de chance de fréquenter l'école que les filles. Cette discrimination des filles se maintient, quelle que soit la commune de résidence. Cependant, la résidence en milieu urbain augmente les chances de fréquentation scolaire des enfants d'environ 23 % (dans l'ensemble de la population), de 40 % dans les communes à faible espérance de vie scolaire et de 33 % dans les communes à EVS moyenne. Les communes à forte EVS étant en majorité urbanisées, la résidence en milieu urbain dans ces communes ne semble pas discriminer les enfants en matière de fréquentation scolaire. Toutefois, quelle que soit la commune de résidence, les chances de fréquentation scolaire diminuent continuellement avec l'âge des enfants. Comparativement aux enfants de 6-11 ans, ceux de 12-15 ans ont environ 40 % (OR =0,62) moins de chance de fréquenter l'école.

La survie des parents représente un atout pour les enfants en matière de fréquentation scolaire. Comparativement aux enfants vivant avec leurs deux parents biologiques, tous les autres enfants ont moins de chance de fréquenter l'école. Les chances de fréquentation scolaire varient encore selon que les parents biologiques de l'enfant sont en vie ou décédés. Par exemple, les enfants vivant seulement avec leur mère (père vivant, mais pas dans le même ménage) ont 10 % moins de chance de fréquenter l'école que

ceux vivant avec leurs deux parents biologiques. Cette probabilité est de 22 % inférieure quand l'enfant vit avec le père seul et d'environ 70 % ($OR=0,31$) de moins quand les deux parents biologiques sont décédés. Toutefois, en se référant aux communes, on s'aperçoit que les chances de fréquentation scolaire des enfants sont à leurs plus bas niveaux pour les enfants des communes à forte EVS et ne vivant pas avec leurs deux parents biologiques. Par exemple, les enfants sans mère biologique (mère décédée) et ne vivant pas avec leur père biologique (père vivant) ont environ 50 % moins de chances de scolarisation dans les communes à EVS faible ou moyenne, alors que ceux des communes à EVS élevée en ont 75 % de moins. Ce résultat s'expliquerait en partie par le caractère des communes composant le groupe à EVS élevée. Ces communes sont en majorité parmi les plus urbanisées du pays. La solidarité qui caractérise les populations (en général et particulièrement en milieu rural) serait moins présente dans ces communes. Par conséquent, en l'absence de fortes mesures publiques d'assistance, les chances de fréquentation scolaire des enfants démunis sont compromises. Bref, les plus faibles chances de fréquentation sont enregistrées pour les enfants dont les deux parents biologiques sont décédés.

Une association positive est observée entre la fréquentation scolaire, le niveau de vie des ménages et le niveau d'instruction des chefs de ménages. La tendance est similaire aussi bien dans l'ensemble de la population qu'à l'intérieur de chaque groupe de communes. Les enfants des ménages les plus nantis et ceux des ménages dirigés par des chefs de niveau d'instruction supérieur sont les plus avantagés. Le statut d'occupation du chef de ménage joue aussi un rôle prépondérant dans la fréquentation scolaire des enfants. Comparativement aux enfants des ménages dirigés par les travailleurs permanents, les enfants des ménages dirigés par les travailleurs indépendants (du secteur informel) et les inactifs ont moins de chance de fréquentation scolaire, aussi bien dans l'ensemble de la population qu'à l'intérieur des groupes de communes. Les résultats révèlent aussi que les enfants vivant dans les ménages dirigés par les femmes ont plus de chance de fréquenter l'école que les enfants des ménages dirigés par les hommes. Cette tendance est enregistrée uniquement dans les communes à faible EVS et dans les communes à EVS intermédiaire. Le rôle du statut matrimonial du chef de ménage dans la fréquentation scolaire des enfants n'est pas négligeable, même si les différences ne sont pas totalement

claires. Dans l'ensemble de la population, les enfants des ménages dirigés par des célibataires ont environ 6 % de moins de chances de fréquentation scolaire que les enfants des ménages dirigés par des monogames. Contre toute attente, les enfants des ménages dirigés par les veufs, les veuves et les séparés semblent être mieux scolarisés que leurs homologues des ménages dirigés par des monogames. Résultat inverse dans les communes à EVS intermédiaire : les enfants des ménages dirigés par des séparés et des divorcés sont moins scolarisés. Dans les communes à forte EVS, ce sont les veufs/veuves qui semblent plus scolariser les enfants.

Sur le plan socioculturel, les enfants des ménages dirigés par les chefs de la religion endogène (traditionnelle) sont les moins avantagés en matière de fréquentation scolaire, quelle que soit la commune, sauf dans les communes à EVS intermédiaire où les enfants sont moins scolarisés chez les musulmans. Des différences sont aussi enregistrées selon l'appartenance ethnique du chef de ménage. Les enfants des ménages dirigés par des Adja semblent avoir plus de chance de scolarisation que leurs homologues des ménages dirigés par des Fons. Comparativement à ces derniers, les enfants des ménages dirigés par des Bariba, des Dendi, des Yoa/Loka et des Peuls fréquentent moins l'école, tandis que ceux des ménages dirigés par des Yoruba et des Gua/Otamari semblent avoir les mêmes chances.

Enfin, comme on peut s'y attendre, l'augmentation de l'espérance de vie scolaire au sein des communes améliore les chances de fréquentation scolaire des enfants. Les résultats révèlent une amélioration continue des chances de fréquentation des enfants avec l'amélioration de l'EVS dans les communes de résidence.

Tableau 7 : Résultats des modèles de régression logistique (binominale) sur la fréquentation scolaire des 6-24 ans

Variables <i>Référence</i>	Modalités	Modèle global	Groupe de communes							
			EVS faible		EVS moyenne		EVS élevée			
Milieu de résidence										
Rural	Urbain	1,23	***	1,40	***	1,33	***	0,99		
Sexe de l'enfant										
Féminin	Masculin	2,17	***	1,91	***	2,22	***	2,34	***	
Âge de l'Enfant										
6-11 ans	12-15 ans	0,62	***	0,67	***	0,68	***	0,51	***	
	16-19 ans	0,06	***	0,08	***	0,06	***	0,05	***	
	20-24 ans	0,00	***	0,00	***	0,00	***	0,01	***	
Survie des parents										
Deux parents vivants dans le ménage	Père seul présent dans le ménage	0,86	***	1,04	**	0,85	***	0,71	***	
	Père présent et mère décédée	0,78	***	0,84	***	0,79	***	0,66	***	
	Père ailleurs et mère présente	0,90	***	0,94	***	0,93	***	0,76	***	
	Père mère absents	0,34	***	0,52	***	0,50	***	0,19	***	
	Père absent et mère décédée	0,39	***	0,49	***	0,50	***	0,26	***	
	Père décédé et mère présente	0,62	***	0,70	***	0,67	***	0,52	***	
	Père décédé et mère absente	0,36	***	0,48	***	0,48	***	0,23	***	
	Père et mère décédés	0,31	***	0,38	***	0,41	***	0,20	***	

Niveau de vie du ménage

<i>Très pauvre</i>	Pauvre	1,59	***	1,75	***	1,79	***	1,42	***
	Classe intermédiaire	2,18	***	2,82	***	2,34	***	1,87	***
	Nanti	2,88	***	4,25	***	3,29	***	2,34	***
	Très nanti	2,63	***	6,26	***	4,02	***	2,66	***

Instruction du CM

<i>Aucune</i>	Primaire	1,73	***	2,25	***	1,65	***	1,63	***
	Secondaire	2,71	***	4,62	***	2,76	***	2,40	***
	Supérieure	2,28	***	3,82	***	2,34	***	2,52	***

Occupation du CM

<i>Travailleur permanent</i>	Indépendant/informel	0,66	***	0,56	***	0,59	***	0,73	***
	Inactif	0,78	***	0,62	***	0,70	***	0,86	***

Religion du CM

<i>Traditionnelle</i>	Catholique	1,59	***	1,46	***	1,62	***	1,27	***
	Protestante	1,65	***	1,73	***	1,52	***	1,29	***
	Céleste	1,32	***	1,54	***	1,23	***	1,06	***
	Musulmane	1,60	***	0,78	***	1,09	***	1,09	***
	Autre religion	1,36	***	1,43	***	1,29	***	1,24	***
	Aucune	1,00	***	0,76	***	0,94	***	1,03	,

Sexe du CM

<i>Masculin</i>	Féminin	1,69		1,84	***	1,69	***	1,75	
-----------------	---------	------	--	------	-----	------	-----	------	--

Situation matrimoniale du CM

<i>Monogame</i>	Polygame	1,00	***	1,06	***	1,02	*	1,01
	Divorcé/séparé	0,98		1,12	***	0,87	***	0,96
	Veuve-Veuf	1,09		0,98		1,02		1,22 ***
	Célibataire	0,94	***	0,94	,	0,88	***	1,04

Ethnie du CM

<i>Fon et apparentés</i>	Adja et apparentés	1,35	**					
	Bariba et apparentés	0,74	***					
	Dendi et apparentés	0,72	***					
	Yoa/Lokpa et apparentés	0,97	***					
	Peul	0,16	**					
	Gua/Otamari et apparentés	1,01	***					
	Yoruba et apparentés	0,98						
	Autres ethnies	0,66	*					

Catégories de Communes

<i>Faible EVS</i>	EVS moyenne	1,68	***					
	EVS élevée	2,44	***					

Taille du ménage		1,02	***	1,05	***	1,02	***	0,99 ***
Âge du chef de ménage		1,00	***	1,00	***	1,00	***	1,01 ***
Nombre d'enfants de moins de 6 ans		0,92	***	0,88	***	0,92	***	0,92 ***
Nombre d'enfants d'âge scolarisable (6-24 ans)		1,00	***	0,96	***	0,99	**	1,05 ***

Code de significativité : '***'= *significatif à 0%*, '**'= *0,001%*, '*'= *0,01%*, ','= *0,05%*

Source : Exploitation données RGPH 2002, Bénin

4.6 Conclusion et discussion

L'objectif de la présente étude est de faire l'analyse de l'espérance de vie scolaire des 6-24 ans (2 962 864 individus) et d'identifier les déterminants associés à leur fréquentation scolaire. Elle utilise les données du troisième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) du Bénin de 2002. Les analyses de déterminants sont basées sur les modèles de régression logistique binomiale développés sur quatre groupes différents : le premier modèle concerne les déterminants de la fréquentation scolaire en 2002 dans l'ensemble de la population, les trois autres modèles de régression concernent les déterminants par groupes de communes. À l'issue de l'analyse géographique de l'espérance de vie scolaire, les 77 communes ont été stratifiées en trois groupes : le groupe des communes à faible EVS, le groupe des communes à EVS moyenne et le groupe des communes à EVS élevée.

Sur un plan descriptif, l'analyse de l'espérance de vie scolaire révèle d'importantes disparités à travers le pays (disparités géographiques et disparités selon le sexe). Au niveau national, un enfant scolarisé à l'âge de 6 ans peut espérer passer en moyenne 6,6 années (7,7 années pour les garçons contre 5,6 années pour les filles) à l'école. Les enfants du milieu urbain passent plus de temps à l'école que leurs homologues ruraux (8,5 années pour les enfants citadins contre 5,4 années pour les ruraux). Au niveau départemental, les enfants de l'Alibori ne dépassent pas la 1^{re} année du cours élémentaire (CE1, 3^e année du cycle primaire) (EVS=3 années), tandis que les enfants du Littoral peuvent espérer achever le premier cycle du secondaire (4^e année du secondaire) (EVS=10,2 années) en cas de non-redoublement. L'examen des résultats par commune révèle l'EVS la plus faible pour les enfants de la commune de Kerou (2 années) contre 10,2 années dans la commune d'Abomey-Calavi.

Sur un plan explicatif, les résultats de la présente étude corroborent globalement ceux des travaux antérieurs. Ils confirment les résultats théoriques attendus, y compris l'existence de l'effet propre de la commune de résidence dans les chances de scolarisation des enfants. La discrimination négative des filles devant la fréquentation scolaire mise en évidence par les recherches antérieures (Nganawara, 2016; Baya, et autres, 2015; Chabi et Attanasso, 2015; Inoue, et autres, 2015; Kobiané et Pilon, 2008;

Pilon, 1996; Pilon, 1995) est confirmée par la présente étude. Les filles demeurent victimes des pesanteurs socioculturelles dans le contexte béninois en 2002. Cela s'explique, entre autres choses, par la persistance de certaines idées traditionnelles selon lesquelles les filles sont faites pour rester au foyer. Cela affecte leur scolarisation et leur maintien à l'école. Toutefois, vu les actions en faveur de l'amélioration de la scolarisation des enfants, et des filles en particulier, dans le contexte béninois (gratuité des frais de scolarité dans l'enseignement maternel et primaire, et au premier cycle du secondaire pour les filles) après la collecte des données utilisées ici, des études sur des données récentes mettront en lumière le niveau actualisé des inégalités entre filles et garçons en matière de fréquentation scolaire au Bénin. Par ailleurs, en plus des pesanteurs socioculturelles, le placement des filles, souligné par Pilon (1996) et confirmé au Cameroun (Nganawara, 2016), joue aussi un rôle important dans leur scolarisation au Bénin. De récentes études dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne rapportent également un autre facteur compromettant le maintien des filles dans le cursus scolaire : le mariage précoce ajouté à d'autres effets de contexte (Inoue, et autres, 2015). De plus, les grossesses précoces compromettent la fréquentation scolaire des filles et surtout leur maintien à l'école, les risques de décrochage étant plus importants. C'est aussi un prétexte pour les parents déjà sceptiques sur la scolarisation des filles de les envoyer en mariage.

Cette étude montre une baisse continue des chances de fréquentation scolaire des enfants avec l'âge. Ce résultat va à l'encontre de celui rapporté au Cameroun. En effet, les enfants de moins de 10 ans auraient moins de chance de scolarisation que les 10-14 ans au Cameroun (Nganawara, 2016). Cet aspect est peu documenté par les travaux antérieurs. Toutefois, l'enseignement de la présente étude peut s'expliquer entre autres par des cas de décrochage scolaire avec l'âge. Par exemple, en plus des abandons sans suivi adéquat, il faut aussi ajouter des cas de décrochage pour l'apprentissage ou l'insertion dans les métiers professionnels. Le rôle positif de la résidence en milieu urbain sur les chances de fréquentation scolaire des enfants est aussi mis en évidence, comme dans les recherches précédentes (Nganawara, 2016; Inoue, et autres, 2015; Baya, et autres, 2015). Le milieu urbain présente plusieurs avantages pour la fréquentation scolaire des enfants, surtout dans les pays en développement où les inégalités entre les

milieux urbains et ruraux sont très importantes. Le milieu urbain concentre la majorité des ressources (tant en quantité qu'en qualité) en infrastructures scolaires, en personnel enseignant, etc., alors qu'en milieu rural l'offre d'éducation est très limitée et que, surtout, se posent avec beaucoup d'acuité les difficultés d'accessibilité (tant géographique que financière), la majorité de la population vivant dans la pauvreté. Les meilleures performances scolaires des enfants seraient même d'ailleurs enregistrées dans les milieux urbains comme un reflet des avantages qu'ils offrent pour l'éducation des enfants. Dans certains milieux ruraux, même si la volonté de scolariser son enfant existe, la seule difficulté géographique (l'éloignement du lieu d'enseignement) suffit pour empêcher l'accès des enfants à l'école ou même leur entrée dans un cycle supérieur, surtout si les enfants se trouvent dans l'obligation de quitter leurs parents avant d'être plus proches de leur établissement d'accueil. Ainsi, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les charges éducatives relevant des ménages ruraux pourraient, dans certains contextes, être plus importantes que celles de leurs homologues citadins, qui ont accès à un service meilleur et à moindre coût.

Le rôle positif de l'instruction des parents ou des chefs de ménages sur la fréquentation des enfants rapporté il y a quelques décennies (Pilon, 1996) se trouve aussi confirmé au Bénin. Les parents instruits investissent plus dans l'éducation de leurs enfants. Par exemple, les parents ayant atteint le niveau secondaire investissent sur leur progéniture pour qu'elle atteigne et finisse ce niveau (Inoue, et autres, 2015). Les parents instruits constituent également un levier pour la performance scolaire de leurs enfants. Ils seront plus enclins à fournir un encadrement extrascolaire à leurs enfants. Par exemple, en plus du suivi direct qu'ils peuvent eux-mêmes effectuer, ils seront plus disposés à engager un répétiteur (maitre d'étude à domicile) et à laisser à leurs enfants la liberté et le temps pour l'étude, ce dont les enfants des parents non instruits ne bénéficient pas toujours. Ces derniers sont aussi plus exposés au phénomène du travail des enfants et parfois même privés du temps matériel pour l'étude à la maison.

Cette étude montre également que les enfants fréquentent davantage l'école quand ils vivent avec leurs deux parents biologiques. Ceci corrobore les meilleures chances de scolarisation des enfants biologiques des chefs de ménages mises en évidence dans d'autres contextes (Nganawara, 2016; Baya, et autres, 2015). Il ressort de la présente

étude que c'est la cohabitation des enfants avec les deux parents biologiques qui leur procure le maximum de chances de scolarisation. Les chances de scolarisation les plus faibles sont enregistrées chez les enfants orphelins de leurs deux parents biologiques. Les chances de scolarisation varient aussi selon la survie soit du père biologique de l'enfant soit de sa mère biologique. Cela peut s'expliquer par le rôle crucial que jouent les parents biologiques dans la vie de leur descendance. Il est certain que personne d'autre ne saurait fournir ou donner les meilleures chances de scolarisation aux enfants que leurs parents biologiques. L'idée de perpétuation de la lignée et surtout l'assurance vieillesse que voient les parents dans leurs enfants biologiques justifieraient leur niveau d'investissement en faveur de leur éducation. Les chances de scolarisation des enfants augmentent avec l'amélioration du niveau de vie du ménage. Les résultats de la présente étude confirment aussi ce rôle positif du niveau de vie du ménage sur les chances de scolarisation des enfants, mis en évidence par les travaux passés. Même s'il est prouvé que l'indicateur classique de pauvreté basé sur les dépenses de consommation des ménages est celui qui rend le mieux compte des inégalités entre classes sociales en matière de scolarisation des enfants (Kobiané, 2004), l'approche par les caractéristiques des ménages (habitat) adoptée ici rend compte des différences entre les classes sociales dans la fréquentation scolaire des enfants. En clair, la capacité de financement des ménages, de quelque forme qu'elle soit, joue un rôle prépondérant dans les chances de fréquentation scolaire des enfants (rapporté dans le passé par Chabi et Attanasso, 2015; Inoue, et autres, 2015; Baya, et autres, 2015; Kobiané et Pilon, 2008; Marcoux, 1995). Le niveau de vie du ménage étant le reflet de l'activité économique exercée par ses membres, y compris le chef de ménage, cette étude confirme les différences de fréquentation scolaire des enfants selon l'activité économique du chef de ménage observées au Cameroun (Nganawara, 2016). Au Bénin, les enfants des ménages dirigés par des travailleurs indépendants/informels ou les inactifs ont moins de chances de scolarisation que leurs homologues des ménages dirigés par des travailleurs permanents. Cela s'expliquerait en partie par le fait que les travailleurs permanents sont certainement plus instruits que les autres et qu'ils vivent dans des classes sociales plus élevées.

L'importance de la culture dans les changements démographiques (fécondité, mortalité, dissolution des unions, etc.), surtout en Afrique noire, est bien connue. Les résultats de

la présente étude corroborent les différences de scolarisation des enfants selon l'appartenance ethnique du chef de ménage observées au Burkina Faso (Kobiané et Pilon, 2008). Dans ce pays, le contexte de l'influence de l'ethnie semble un peu particulier, renvoyant aux relations entretenues par les groupes ethniques avec les missionnaires pendant la colonisation comme éléments déterminants des comportements des groupes ethniques en matière de scolarisation de leur descendance. Au Bénin, comparativement aux enfants des ménages dirigés par des chefs du groupe ethnique majoritaire du pays, les Fon, les enfants des ménages dirigés par des Bariba et apparentés, des Dendi et apparentés, des Yoa/Lokpa et des Peuls ont moins de chances d'être scolarisés. Les enfants des ménages dirigés par des Yoruba et des Otamari semblent avoir les mêmes chances de scolarisation que ceux des ménages dirigés par des Fon. Ces différences s'expliqueraient en partie par les effets contextuels. Les ethnies présentant de faibles chances de scolarisation des enfants (Bariba, Dendi, Yoa/Loka et Peuls) résident majoritairement au nord du pays, où l'espérance de vie scolaire des enfants s'est révélée faible. L'offre d'éducation dans ces zones géographiques serait, par ailleurs, très limitée. Le septentrion du Bénin est la zone la plus vaste, mais la moins peuplée du pays. Au recensement de 2002, le Bénin compte 59 habitants au km² (contre 87 habitants au km² au RGPH de 2013). Pendant ce temps, on enregistre les données suivantes dans les départements du septentrion : Alibori, 20 habitants au km²; Atacora, 27 habitants au km²; Borgou, 28 habitants au km²; Collines, 38 habitants au km², tandis qu'au sud, on décompte 248 habitants au km² dans l'Atlantique et 8 419 habitants au km² dans le Littoral. Il est donc clair que cette large dispersion de la population septentrionale contribuerait à la sous-scolarisation des enfants parmi les groupes ethniques de ces zones, car une large dispersion de la population poserait d'énormes difficultés aux pouvoirs publics pour satisfaire aux demandes d'éducation des populations. Par ailleurs, on remarque aussi que le département qui offre le moins de chance de maintien des enfants à l'école (ayant la plus faible EVS, estimée à 3 années) est aussi le moins peuplé, le département de l'Alibori. Nous prédisons donc qu'il y a une forte association entre la densité de la population et la fréquentation scolaire, voire l'espérance de vie scolaire des enfants dans les pays en développement où l'offre d'éducation est souvent très limitée. Parmi les groupes ethniques offrant de faibles chances de scolarisation à leurs enfants,

les Peuls semblent se démarquer d'avantages avec les plus faibles chances de scolarisation des enfants. Cette situation particulière des Peuls peut, au-delà de l'effet du contexte mis en évidence, s'expliquer par leur activité économique. Les Peuls sont en majorité des éleveurs et des nomades. Il ne serait pas facile pour un Peul de rester sur place toute une année scolaire pour permettre la scolarisation de ses enfants. Seule la prise en compte de cet aspect dans les politiques d'éducation pourrait accroître vraisemblablement la scolarisation parmi les enfants Peuls.

Au même titre que l'appartenance ethnique, l'appartenance religieuse du chef de ménage joue un rôle important dans les chances de scolarisation des enfants béninois, comme c'est le cas au Cameroun (Nganawara, 2016) et au Burkina Faso (Yaro, 1995). Au Cameroun, les chefs de ménage musulmans scolarisent moins les enfants que leurs homologues chrétiens (Nganawara, 2016). La religion est porteuse de valeurs et de coutumes. La religion chrétienne est généralement associée aux valeurs occidentales favorables à la scolarisation des enfants tandis que l'Islam est souvent cité comme un frein à la scolarisation, car il perçoit l'école classique et les valeurs occidentales comme des menaces pour ses propres valeurs (Nganawara, 2016). Au nord du Burkina Faso, certains ménages musulmans préfèrent envoyer leurs enfants à l'école coranique plutôt qu'à l'école classique (Yaro, 1995). Au Bénin, les religions traditionnelles semblent s'opposer à la fréquentation scolaire des enfants. Même si cette influence semble s'atténuer dans le temps, il existe encore des poches de résistance, surtout dans certains milieux ruraux, où les enfants sont, dès leur jeune âge, envoyés et gardés sous réclusion dans les couvents de fétiche.

L'avantage qu'offrent les ménages dirigés par des femmes à la fréquentation scolaire des enfants est aussi ressorti de la présente étude comme de plusieurs autres aux contextes en Afrique subsaharienne (Nganawara, 2016; Baya et autres, 2015; Kobiané et Pilon, 2008; Pilon, 1996; Pilon, 1995; Marcoux, 1994). L'influence de cette variable est perceptible uniquement dans les communes à faible EVS et dans les communes à EVS intermédiaire. Les femmes chefs de ménages investissent plus que les hommes, en temps, en argent et en affection surtout, dans l'éducation des enfants (Pilon, 1996). Le statut matrimonial du chef de ménage joue aussi un rôle important dans la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne. Son influence varie d'un contexte à un autre,

surtout quand c'est le rôle du type d'union (monogame ou polygame) qui est examiné. Pendant que certains auteurs trouvent des effets positifs (Kobiané, 2001; Marcoux, 1995; Marcoux, 1994) à la polygamie en matière de scolarisation des enfants, d'autres (Nganawara, 2016; Lututala, Ngondo et Mukeni, 1996; Pilon, 1993) lui trouvent des effets négatifs. Par ailleurs, d'autres travaux rapportent que les enfants des familles séparées (divorce ou séparation) ont moins de chance d'entrer à l'école au Burkina Faso (Thiombiano, LeGrand, et Kobiané, 2013) et moins de chance de faire des études universitaires (Bernardi et Radl, 2014). Au Bénin, les tendances semblent aller quelque peu à l'encontre de certains des résultats antérieurs. Les polygames et les divorcés semblent plus scolariser les enfants que les monogames. Le rôle négatif de la dissolution des unions sur les chances de scolarisation des enfants mis en évidence par les résultats antérieurs semble évident, surtout quand la dissolution de l'union demande certaines responsabilités et concessions, notamment par rapport à la garde des enfants et à la mobilisation des ressources pour leur survie et leur éducation.

Enfin, le rôle de la commune de résidence dans les chances de scolarisation des enfants est aussi mis en évidence. Les chances de scolarisation des enfants s'accroissent avec l'augmentation de l'EVS des communes. Les analyses selon les groupes de communes issus de l'examen de l'espérance de vie scolaire montrent quelques différences entre groupes de communes. Par exemple, la non-cohabitation des enfants avec leurs parents biologiques est plus défavorable aux enfants des communes à forte EVS. Cela confirme l'effet propre de la commune de résidence dans les chances de scolarisation des enfants. Ainsi, les résultats obtenus permettent de supposer que l'application des modèles de régression multiniveaux aux données utilisées par la présente étude mettra mieux en évidence l'effet spécifique des facteurs individuels et contextuels sur les chances de fréquentation scolaire des enfants au Bénin. De plus, cette étude a mis en évidence la baisse continue avec l'âge (l'avancée dans le cursus scolaire) des chances de fréquentation scolaire des enfants. En raison de ce résultat et vu les récents progrès en matière de scolarisation, notamment au niveau primaire, les facteurs de fréquentation scolaire au-delà du primaire (secondaire et supérieur) méritent d'être plus explorés pour de meilleures actions. Enfin, la prise en compte de l'indicateur de densité de la population par zone géographique dans les prochaines analyses de la scolarisation des enfants

contribuerait à affiner les enseignements relatifs aux déterminants de la scolarisation des enfants.

RÉFÉRENCES

- AKPO, Romain, et autres (2014). « Contexte macroéconomique et socio-démographique », *Rapport d'état du système éducatif béninois, Pour une revitalisation de la politique éducative dans le cadre du programme décennal de développement du secteur de l'éducation*. Équipe nationale du Bénin, UNESCO - IPE Pôle de Dakar, p. 48-59.
- BAYA, Banza, et autres (2015). *Inégalités d'accès à l'éducation des enfants et leurs déterminants au Burkina Faso*. Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina Faso (avec la collaboration de l'UNICEF).
- BERNARDI, Fabrizio, et Jonas RADL (2014). « The long-term consequences of parental divorce for children's education attainment », *Demographic Research*, volume 30, article 61, p. 1653-1680.
- BOISSIERE, Maurice (2004). *Determinants of Primary Education Outcomes in Developing Countries, Background Paper for the Evaluation of the World Bank's Support to Primary Education (39157)*. The World Bank Operations Evaluation Department.
- CHABI, Marius O., et Marie Odile ATTANASSO (2015). « Déterminants de la Scolarisation et du Niveau Scolaire en Milieu Rural : Une Étude Empirique au Bénin en Afrique de l'Ouest », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, volume 10, numéro 1, p. 73-84.
- DEWANOU, Honoré, et autres (2014). « Analyse globale des scolarisations », *Rapport d'état du système éducatif béninois, Pour une revitalisation de la politique éducative dans le cadre du programme décennal de développement du secteur de l'éducation*. Équipe nationale du Bénin, UNESCO - IPE Pôle de Dakar, p. 60-94
- DURAND, Marie-Hélène (2006). *Les enfants non scolarisés en milieu urbain : une comparaison des déterminants intra familiaux, inter familiaux et des effets de*

voisinage dans sept capitales ouest africaines. Paris, DIAL, document de travail DT2006-02.

INOUE, Keiko, et autres (2015). *Out-of-School Youth in Sub-Saharan Africa: A Policy Perspective*. World Bank Group.

INSAE (2013). *Résultats provisoires du RGPH4*. Cotonou, République du Bénin.

INSAE (2016a). *Indicateurs scolaires du niveau d'enseignement primaire au Bénin de 2003 à 2012*. Cotonou, Ministère du développement, de l'analyse économique et de la prospective.

INSAE (2016b). *Principaux indicateurs sociodémographiques et économiques (RGPH-4, 2013)*. Cotonou, Ministère du développement, de l'analyse économique et de la prospective.

KOBIANÉ, Jean-François, et Moussa BOUGMA (2009). *Analyse des résultats définitifs du RGPH-2006, Thème 4, Éducation : Instruction – Alphabétisation – Scolarisation*. Ouagadougou, Bureau central du Recensement.

KOBIANÉ, Jean-François, et Marc PILON (2008). *Appartenance ethnique et scolarisation au Burkina Faso : la dimension culturelle en question*. Québec, Colloque international de l'AIDELF « Démographie et cultures », 25-29 août 2008.

KOBIANÉ, Jean-François, et Madeleine WAYACK (2005). *Pauvreté, paupérisation et inégalités dans l'accès à l'éducation dans les villes d'Afrique subsaharienne : enseignements des enquêtes démographiques et de santé*. Cotonou, 6^e Journée scientifique du Réseau Démographie de l'AUF, 22-25 novembre 2005.

KOBIANÉ, Jean-François (2001). « Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique », dans Marc PILON et Yacouba YARO (dir.), *La demande d'éducation en Afrique : État des connaissances et perspectives de recherche*. Dakar, FASAF-UEPA, p. 18-47.

KOBIANÉ, Jean-François (2004). « Habitat et biens d'équipement comme indicateurs de niveau de vie des ménages : bilan méthodologique et application à la relation

pauvreté/scolarisation », *Étude de la Population Africaine*, volume 19, numéro 2SA, p. 265-283.

LLOYD, Cynthia B., et Anastasia J. GAGE-BRANDON (1994). « High Fertility and Children's Schooling in Ghana: Sex Differences in Parental Contributions and Educational Outcomes », *Populations Studies*, volume 48, numéro 2, p. 293-306.

Loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin, rectifiée par la loi n° 2005-33 du 6 octobre 2005.
Assemblée nationale du Bénin.

LUTUTALA, Mumpasi B., Séraphin NGONDO a PITSHANDENGÉ, et B. Mukeni (1996). *Dynamique des structures familiales et accès des femmes à l'éducation au Zaïre : cas de la ville de Kinshasa*. République démocratique du Congo, Académie Africaine des Sciences, 115 p.

MARCOUX, Richard (1994). *Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*. Mali, Éditions du CERPOD, 200 p.

MARCOUX, Richard (1995). « Fréquentation scolaire et structure démographique des ménages en milieu urbain malien », *Cahiers des sciences humaines*, volume 31, numéro 3, p. 655-674.

NGANAWARA, Didier (2016). *Famille et scolarisation des enfants en âge obligatoire scolaire au Cameroun : une analyse à partir du recensement de 2005*. Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, collection Rapport de recherche de l'ODSEF.

NATIONS UNIES (2013). *Objectifs du Millénaire pour le Développement : Rapport 2013*. New York, Nations Unies.

NATIONS UNIES (2015). *Objectifs du Millénaire pour le Développement : Rapport 2015*. New York, Nations Unies.

PILON, Marc (1993). « Scolarisation et stratégies familiales, possibilités d'analyse des enquêtes démographiques. Illustration auprès de Moba-Gourma du Togo », dans

Patrick LIVERNAIS et Jacques VAUGELADE (dir.), *Éducation, Changements démographiques, et développement*. Paris, Actes de la quatrième journée de l'ORSTOM, 18-19 septembre 1991, p. 79-92.

PILON, Marc (1995). « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires », *Cahiers des sciences humaines*, volume 31, numéro 3, p. 697-718.

PILON, Marc (1996). « Genre et scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne », dans Thérèse LOCOH, Annie LABOURIE-RACAPÉ et Christine TICHIT (éd.), *Genre et développement : des pistes à suivre*. Paris, CEPED, p. 25-34.

Rapport sur la situation de la pauvreté dans les pays de l'UEMOA, Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest, Dakar, 2012.

TABUTIN, Dominique (2006). « Les systèmes de collecte des données en démographie », dans Graziella CASELLI, Jacques VALLIN et Guillaume WUNSCH (dir.), *Démographie. Analyse et synthèse VIII. Observation, méthodes auxiliaires, enseignement et recherche*. Paris, INED éditions, collection Manuels.

THIOMBIANO., Bilampoa G., Thomas K. LeGrand, et Jean-François KOBIANÉ (2013). « Effects of parental union dissolution on child mortality and schooling in Burkina Faso », *Demographic Research*, volume 29, article 29, p. 797-816.

UNESCO (2009). *Indicateurs de l'éducation, Directives techniques*. L'Institut de statistique de l'UNESCO.

UNESCO (2014). *Rapport d'état du système éducatif béninois, Pour une revitalisation de la politique éducative dans le cadre du programme décennal de développement du secteur de l'éducation*. Équipe nationale du Bénin, UNESCO - IIEP Pôle de Dakar.

YARO, Yacouba (1995). « Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso », *Cahier des sciences humaines*, volume 31, numéro 3, p. 675-996.

ANNEXE

Tableau 8 : Distribution de la population de l'étude (6-24 ans) par principaux groupes d'âge selon la fréquentation scolaire en 2002

Fréquentation en 2002	6-11 ans	12-15 ans	16-19 ans	20-24 ans	Ensemble
Ne fréquente pas	670 739	347 424	324 539	442 147	1 784 849
Fréquente	576 729	287 480	146 794	110 063	1 121 066
Ensemble	1 247 468	634 904	471 333	552 210	2 905 915

Source : Exploitation données RGPH 2002, Bénin

Tableau 9 : Distribution de la population de l'étude (6-24 ans) par principaux groupes d'âge et par sexe selon la fréquentation scolaire en 2002

Fréquentation scolaire en 2002	6-11 ans		12-15 ans		16-19 ans		20-24 ans	
	G	F	G	F	G	F	G	F
Ne fréquente pas	334 267	336 472	175 773	171 651	149 183	175 356	186 928	255 219
Fréquente	307 142	269 587	157 185	130 295	76 904	69 890	50 400	59 663
Ensemble	641 409	606 059	332 958	301 946	226 087	245 246	237 328	314 882

Source : Exploitation données RGPH 2002, Bénin

Tableau 10 : Taux de non-réponse des variables de l'étude (%)

Variables	Cas valides	Cas manquants	Taux de non réponse (%)
Fréquentation scolaire en 2002	2 905 915	56 949	1,92
Département de résidence	2 962 864	0	0,00
Commune de résidence	2 962 864	0	0,00
Milieu de résidence	2 962 864	0	0,00
Sexe de l'enfant	2 962 864	0	0,00
Âge de l'enfant	2 962 864	0	0,00
Survie du père de l'enfant	2 916 407	46 457	1,57
Survie de la mère de l'enfant	2 877 932	84 932	2,87
Sexe du chef de ménage	2 947 221	15 643	0,53
Ethnie du chef de ménage	2 926 392	36 472	1,23
Religion du chef de ménage	2 928 232	34 632	1,17
Occupation du chef de ménage	2 865 275	97 589	3,29
Statut matrimonial du chef de ménage	2 921 499	41 365	1,40
Niveau d'instruction du chef de ménage	2 924 245	38 619	1,30

Source : Exploitation données RGPH 2002, Bénin

Tableau 11 : Espérance de vie scolaire par commune

Département	Commune	EVS (années)
ALIBORI		
	1 BANIKOARA	2,6
	2 GOGOUNOU	2,7
	3 KANDI	3,3
	4 KARIMAMA	2,6
	5 MALANVILLE	2,7
	6 SEGBANA	3
ATACORA		
	1 BOUKOUMBE	4,3
	2 COBLY	4,6
	3 KEROU	2
	4 KOUANDE	3,7
	5 MATERI	4,1
	6 NATITINGOU	6,7
	7 PEHUNCO	3,4
	8 TANGUIETA	4,5
	9 TOUCOUNTOUNA	4,1
ATLANTIQUE		
	1 ABOMEY-CALAVI	10,2
	2 ALLADA	7,2
	3 KPOMASSE	8,4
	4 OUIDAH	9
	5 SO-AVA	4,4
	6 TOFFO	6,3
	7 TORRI	7,2
	8 ZE	6
BORGOU		
	1 BEMBEREKE	4
	2 KALALE	2,1
	3 N'DALI	5,2
	4 NIKK	3,9
	5 PARAKOU	9,3
	6 PERERE	3,9
	7 SINENDE	3,4
	8 TCHAOUROU	4,7
COLLINES		
	1 BANTE	6,8
	2 DASSA	6,9

Département	Commune	EVS (années)
	3 GLAZOUE	7,3
	4 OUESSE	5,2
	5 SAVALOU	6,1
	6 SAVE	7,6
COUFFO		
	1 APLAHOUE	6,1
	2 DJAKOTOME	6,6
	3 DOGBO	8,8
	4 KLOUEKANME	6,5
	5 LALO	6,6
	6 TOVIKLIN	6,1
DONGA		
	1 BASSILA	6,9
	2 COPARGO	4
	3 DJOUGOU	5,9
	4 OUAKE	7,4
LITTORAL		
	1 COTONOU	10,1
MONO		
	1 ATHIEME	8,8
	2 BOPA	6,9
	3 COME	9,7
	4 GRAND-POPO	9,3
	5 HOUHEYGBE	8,5
	5 LOKOSSA	8,6
OUEME		
	1 ADJARRA	8,1
	2 ADJOHOUN	7,1
	3 AGUEGUES	5,3
	4 AKPRO-MISSERETE	6,8
	5 AVRANKOU	6,9
	6 BONOU	7,3
	7 DANGBO	6,6
	8 PORTO-NOVO	9,7
	9 SEME-KPODJI	9,2
PLATEAU		
	1 ADJA-OUERE	4,8
	2 IFANGNI	6,7
	3 KETOU	5

Département	Commune	EVS (années)
ZOU	4 POBE	5,4
	5 SAKETE	6,8
	1 ABOMEY	9,2
	2 AGBANGNIZOUN	6,5
	3 BOHICON	8,5
	4 COVE	8,3
	5 DJIDJA	4,7
	6 OUINHI	5,2
	7 ZA-KPOTA	6,5
	8 ZAGNANADO	3,9
	9 ZOGBODOMEY	5,7

Source : Exploitation données RGPH 2002, Bénin

Tableau 12 : Liste des communes par groupe avec EVS et taux de fréquentation scolaire

GROUPE 1 (Faible EVS)			GROUPE 2 (EVS moyenne)			GROUPE 3 (EVS élevée)		
COMMUNE	EVS (Années)	TFS (%)	COMMUNE	EVS (Années)	TFS (%)	COMMUNE	EVS (Années)	TFS (%)
KEROU	2	13,23	N'DALI	5,2	34,5	OUAKE	7,4	50,05
KALALE	2,1	14,05	OUESSE	5,2	33,2	SAVE	7,6	46,52
KARIMAMA	2,6	16,42	AGUEGUES	5,3	34,6	ADJARRA	8,1	50,52
BANIKOARA	2,6	17,19	POBE	5,4	32,9	COVE	8,3	51,18
GOGOUNOU	2,7	16,47	ZOGBODOMEY	5,7	37,1	BOHICON	8,5	51,25
MALANVILLE	2,7	15,98	DJOUGOU	5,9	37,4	KPOMASSE	8,4	58,29
SEGBANA	3	19,59	ZE	6	40,1	HOUHEYGBE	8,5	58,1
KANDI	3,3	20,32	SAVALOU	6,1	38,11	LOKOSSA	8,6	52,11
PEHUNCO	3,4	22,77	APLAHOUE	6,1	39,69	DOGBO	8,8	58,06
SINENDE	3,4	22,43	TOVIKLIN	6,1	41,33	ATHIEME	8,8	58,59
KOUANDE	3,7	25,14	TOFFO	6,3	39,7	SEME-KPODJI	8,5	55,1
NIKKI	3,9	25,89	AGBANGNIZOUN	6,5	43,05	OUIDAH	9,0	55,83
BEMBEREKE	4	25,84	ZA-KPOTA	6,5	42,98	ABOMEY	9,2	55,28
PERERE	3,9	26,56	DJAKOTOME	6,6	44,39	PARAKOU	9,3	52,64
COPARGO	4	26,15	KLOUEKANME	6,5	44,33	GRAND-POPO	9,3	60,56
ZAGNANADO	3,9	27,05	LALO	6,6	45,73	PORTO-NOVO	9,7	52,99
BOUKOUMBE	4,3	28,89	DANGBO	6,6	42,78	COTONOU	10,1	50,36
MATERI	4,1	27,95	NATITINGOU	6,7	40,8	ABOMEY-CALAVI	10,2	57,69
TOUCOUNTOUNA	4,1	26,99	AKPRO-MISSERETE	6,8	44,02	COME	9,7	60,15
SO-AVA	4,4	29,38	IFANGNI	6,7	43,4			
TANGUIETA	4,5	28,71	DASSA	6,9	43,32			
COBLY	4,6	29,68	SAKETE	6,8	43,4			
TCHAOUROU	4,7	30,31	BANTE	6,8	44,41			
ADJA-OUERE	4,8	29,18	AVRANKOU	6,9	43,99			

DJIDJA	5	32,23	BASSILA	6,9	44,7
KETOU	5	31,48	BOPA	6,9	46,64
OUIHNI	5,2	34,2	ADJOHOUN	7,1	44,37
			ALLADA	7,2	46,29
			TORRI	7,2	47,25
			GLAZOUE	7,3	46,47
			BONOU	7,3	47,1

Source : Exploitation données RGPH 2002, Bénin